

L'ESPACE ÉLECTORAL DES GRANDES VILLES FRANÇAISES  
Votes et structures sociales intra-urbaines lors du scrutin présidentiel de 2017  
Jean Rivière

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de science politique](#) »

2017/6 Vol. 67 | pages 1041 à 1065

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724635140

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-6-page-1041.htm>

Pour citer cet article :

Jean Rivière, « L'espace électoral des grandes villes françaises. Votes et structures sociales intra-urbaines lors du scrutin présidentiel de 2017 », *Revue française de science politique* 2017/6 (Vol. 67), p. 1041-1065.  
DOI 10.3917/rfsp.676.1041

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

# L'ESPACE ÉLECTORAL DES GRANDES VILLES

# FRANÇAISES

---

VOTES ET STRUCTURES SOCIALES INTRA-URBAINES  
LORS DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DE 2017

---

Jean Rivière

Le scrutin présidentiel français de 2017 a donné lieu à de nombreuses exégèses (notamment cartographiques) plus ou moins savantes, qui ont souligné l'opposition entre « deux France », l'une ayant permis l'accession au pouvoir d'Emmanuel Macron et l'autre s'étant tournée vers Marine Le Pen. Au-delà des formulations qui varient – « France d'en haut » contre « France périphérique », France des gagnants de la mondialisation contre celle des perdants ; France de l'optimisme contre celle du pessimisme ; France des valeurs « universalistes » contre celle des valeurs « ethnocentristes », France de « l'ouverture au monde » contre celle de la « fermeture », France des « villes contre le périurbain » –, ce clivage intrique des valeurs supposées animer les électeurs et des mots de la géographie. En cela, il puise ses racines dans des controverses internes à la géographie autour des logiques explicatives des votes (péri)urbains d'une part<sup>1</sup>, et renvoie d'autre part à des transformations de la science politique qui concourent à dé-sociologiser l'analyse des comportements électoraux<sup>2</sup>.

S'adressant à ces deux contextes académiques qui se rencontrent dans le champ des études électorales<sup>3</sup>, cet article se propose, à partir du cas de l'élection présidentielle de 2017, de plaider pour une socio-géographie électorale qui met l'accent sur la dimension spatiale des effets électoraux des inégalités sociales. Contre l'essentialisation des catégories géographiques (en l'occurrence celle des « urbains » et de leurs votes supposés homogènes), cet article se penche sur les expressions électorales des habitants des trente-cinq villes

---

1. Sur cette controverse autour de la promotion de l'espace comme facteur explicatif du vote autonome des logiques sociales, voir notamment ces deux paires d'articles qui se répondent : Fabrice Ripoll, Jean Rivière, « La ville dense comme seul espace légitime ? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain », et Jacques Lévy, « Regarder, voir : un discours informé par la cartographie », *Les annales de la recherche urbaine*, 102, 2007, p. 121-130 et p. 131-140 ; Éric Charmes, Lydie Launay, Stéphanie Vermeersch, « Le périurbain, France du repli ? », et Jacques Lévy, « Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité », *La vie des idées*, 2013 (en ligne). Pour une synthèse récente de ces débats, cf. Aurélien Delpirou, « L'élection, la carte et le territoire : le succès en trompe-l'œil de la géographie », *Géocroniques*, 2017 (en ligne).

2. « Il suffit de parcourir le sommaire des grandes revues de science politique pour s'en convaincre : cela fait plusieurs décennies que la science du vote n'est plus majoritairement une sociologie. C'est une science marquée par les paradigmes et méthodes de deux disciplines – l'économie et la psychologie – dont l'objet central n'est plus le vote comme fait social, mais le vote comme produit d'une raison ou d'une psyché individuelle » (Céline Braconnier, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes*, Paris, LGDJ-Lextenso Éditions, 2010, p. 1).

3. Joël Gombin, Jean Rivière, « Vers des convergences interdisciplinaires dans le champ des études électorales ? », *L'espace politique*, 23, 2014 (en ligne).

françaises de plus de 100 000 habitants (soit un peu plus de 5 000 bureaux de vote qui représentent 11 % des 47,5 millions d'inscrits)<sup>1</sup>. Le recours à ces matériaux empiriques d'une grande robustesse – puisqu'ils portent sur les votes effectivement produits – permet de renouer avec la tradition de l'analyse écologique du vote en France<sup>2</sup> en recourant qui plus est au niveau d'agrégation le plus fin, dont l'usage s'est multiplié depuis quelques années tant du côté de la géographie<sup>3</sup> que de la science politique<sup>4</sup>. Travailler à ce niveau d'analyse n'est toutefois pas sans poser un certain nombre de problèmes méthodologiques qui expliquent le peu de travaux à cette échelle<sup>5</sup> (encadré 1). Pour traiter ces matériaux et parce que les techniques statistiques utilisées engagent des présupposés théoriques, c'est l'analyse géométrique des données (incluant à la fois les techniques factorielles de réduction de l'information et les techniques de classification)<sup>6</sup> qui a été préférée en ce qu'elle permet d'approcher les relations entre espace des votes et espace social – au sens bourdieusien d'espace des positions –, en rappelant qu'« à rebours des simplifications substantialistes (l'existence de classes invariantes et figées, définies en et par elles-mêmes), il faut concevoir l'espace social comme un espace multidimensionnel de positions définies par de multiples coordonnées (diplômes, âge, genre, revenus, patrimoine, indépendance au travail, pénibilité des tâches, taille des établissements de travail, lieux de résidence...) »<sup>7</sup>. Dans une perspective géographique, on pourrait d'ailleurs ajouter qu'il convient de construire autant d'espaces sociaux qu'il y a de contextes urbains, l'espace social parisien n'étant par exemple pas structuré comme celui de Marseille.

- 
1. En cela, cet article prolonge – en montant en généralité grâce à la dimension comparative – les analyses proposées à chaud dans le cadre d'un dossier thématique où une dizaine de villes ont été explorées une à une : Christophe Batardy, Emmanuel Bellanger, Pierre Gilbert, Jean Rivière, « Présidentielle 2017 : les votes des grandes villes au microscope », *Métropolitiques*, 9 mai 2017 (en ligne).
  2. François Goquel, « Structure sociale et opinions politiques à Paris d'après les élections du 17 juin 1951 », *Revue française de science politique*, 1 (3), juillet-septembre 1951, p. 326-333 ; Jean Ranger, « Droite et gauche dans les élections à Paris : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, p. 789-819 ; Daniel Derivry, Mattei Dogan, « Religion, classe et politique en France : six types de relations causales », *Revue française de science politique*, 36 (2), avril 1986, p. 157-181.
  3. Animé par le géographe Michel Bussi, le programme de recherche CARTELEC (Laurent Beauguitte, Céline Colange, « Analyser les comportements électoraux à l'échelle du bureau de vote », mémoire scientifique pour l'Agence nationale de la recherche, 2013, en ligne) a constitué un levier important dans la diffusion des recherches à cette échelle. Cf. par exemple : Jean Rivière, « Vote et géographie des inégalités sociales : Paris et sa petite couronne », *Métropolitiques*, avril 2012, en ligne ; Luana Russo, Laurent Beauguitte, « Aggregation Level Matters : Evidence from French Electoral Data », *Quality & Quantity*, 48 (2), 2012, p. 923-938 ; Jean Rivière, « Les divisions sociales des métropoles françaises et leurs effets électoraux », *Métropolitiques*, 2014, en ligne ; Laurent Beauguitte, Nicolas Lambert, « L'HyperAtlas électoral parisien (2007-2012) : un outil pour l'analyse des dynamiques électorales intra-urbaines », *M@ppemonde*, 114 (2), 2014 (en ligne).
  4. Pour une synthèse récente : Julien Audemard, David Gouard, « Le bureau de vote, objet et terrain d'enquêtes électorales », *Pôle Sud*, 44, 2016, p. 5-19.
  5. Frédéric Girault, « Le vote comme expression territoriale des citoyens : contribution à l'étude des ségrégations urbaines », thèse de doctorat en géographie, Rouen, Université de Rouen, 2000.
  6. Brigitte Le Roux, Frédéric Lebaron, « Chapitre 1. Idées-clefs de l'analyse géométrique des données », dans *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris, Dunod, 2015, p. 1-20.
  7. Patrick Lehinque, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011, p. 254.

## Encadré 1. La construction du jeu de données mobilisées

Les fonds de carte des bureaux des villes ont été produits grâce à l'actualisation de la base de données CARTELEC menée par Céline Colange (IR à l'UMR IDEES 6266 CNRS), qu'elle soit ici remerciée pour son travail très précieux. En raison de ces contraintes techniques, l'étude des grandes villes est donc limitée à leurs communes-centres respectives, ce qui appauvrit sociologiquement l'analyse et contribue probablement à faire baisser les corrélations statistiques calculées, dans la mesure où l'on perd notamment une partie des quartiers populaires de grands ensembles périphériques, dont le profil aurait apporté plus d'hétérogénéité dans les séries statistiques. Les résultats électoraux associés à ces fonds de carte ont été fournis par le bureau des élections du ministère de l'Intérieur. Pour décrire les structures sociales intra-urbaines, ce sont des données du recensement de la population de l'Insee à l'échelle des îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS) qui ont été utilisées. Afin d'appréhender ces structures sociales dans leurs différentes dimensions, les variables retenues sont l'âge des habitants, leurs niveaux de diplômes, leurs positions occupées face à l'emploi par les 15-64 ans (en prenant en compte à la fois les inactifs et les groupes socio-professionnels - GSP - des actifs occupés), leurs statuts s'ils sont actifs, leur ancienneté résidentielle dans le quartier et le statut d'occupation de leur logement. Les deux types de données mises en relation ne recouvrent toutefois pas exactement les mêmes populations : d'un côté les résultats électoraux portent sur les seuls inscrits ; de l'autre les données de l'Insee décrivent l'ensemble de la population résidente (qui comprend par exemple les étrangers et les mineurs qui ne peuvent pas voter, mais aussi des français majeurs non inscrits sur les listes électorales). Enfin, le problème d'inadéquation entre les mailles spatiales des différents fonds de carte (découpage des bureaux en 2017, tracé des bureaux en 2012, périmètre des IRIS de l'Insee en 2014) a été résolu par la ventilation de l'ensemble des données dans la maille spatiale des bureaux de 2017, par un procédé de contribution surfacique des entités dans un logiciel de Système d'information géographique (SIG)<sup>1</sup>.

La première partie de l'article met en évidence la structuration de l'espace électoral des grandes villes à l'occasion du premier tour du scrutin présidentiel, en l'encadrant avec l'espace social sous-jacent, ce qui inscrit le propos dans les débats contemporains sur l'actualité des « variables lourdes »<sup>2</sup>. La deuxième partie prolonge ce travail d'articulation de la sociologie électorale des quartiers et de la géographie des inégalités sociales en établissant une typologie des configurations électorales localisées, dont une cartographie interurbaine est proposée. Enfin, la dernière partie s'attache à nuancer les constats généraux opérés en les contextualisant, en insistant pour cela sur la variabilité spatiale des relations entre votes et structures sociales localisées d'une ville à l'autre. Il convient justement de garder à l'esprit que le domaine de validité des conclusions proposées dans cet article renvoie aux grandes villes françaises, qui sont caractérisées par une surreprésentation des suffrages portés à gauche (+ 3 points pour J.-L. Mélenchon et +2 points pour B. Hamon) et par une sous-représentation des votes pour l'extrême droite (seulement 9,6 % des inscrits pour M. Le Pen, contre 16,1 % au niveau national).

1. Cette ventilation a été réalisée sous le logiciel *R* par Alette Roux (doctorante en géographie, Université de Nantes – UMR ESO) grâce au script « *Reapportion data from one geography to another in R* » développé par Joël Gombin (doctorant en science politique, Université de Picardie Jules Verne – UMR CURAPP-ESS).

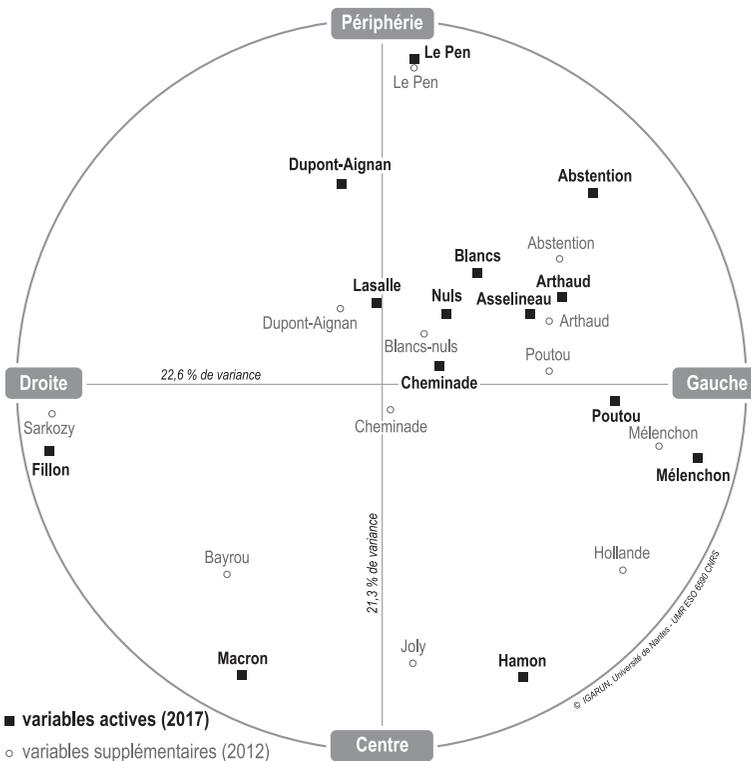
2. Cf. le récent chapitre de synthèse : Florent Gougou, Nonna Mayer, « Classe, religion et vote », dans Yves Déloye, Nonna Mayer (dir.), *Analyses électorales*, Bruxelles, Larcier, 2017, p. 175-219.

## La structuration de l'espace électoral des grandes villes françaises

### Comment s'organise l'espace électoral en 2017 ?

Afin de mettre en évidence l'organisation de l'espace électoral des grandes villes françaises, une analyse en composantes principales (ACP normée)<sup>1</sup> a été réalisée à l'échelle des 5 006 bureaux de vote des trente-cinq villes-centres étudiées. Les différentes options proposées aux inscrits au premier tour du scrutin présidentiel de 2017 (l'abstention, le vote blanc, le vote nul, les suffrages pour les différents candidats exprimés en pourcentage des inscrits) ont été utilisées comme variables principales – les variables qui participent à la genèse des axes factoriels –, tandis que les résultats électoraux enregistrés lors du premier tour du scrutin présidentiel de 2012 ont été ajoutées en tant que variables supplémentaires pour observer les dynamiques de transformation depuis l'élection antérieure et pour tenter d'éclairer politiquement le scrutin de 2017 – ces variables étant localisées de manière indicative dans le premier plan factoriel, sans toutefois peser sur sa construction (figure 1)<sup>2</sup>.

Figure 1. La structuration de l'espace électoral de 2017



1. Il s'agit d'une technique dite de réduction de l'information statistique, qui permet de construire des variables de synthèse non corrélées entre elles et qui sont nommées composantes principales.  
2. Le premier plan (F1-F2) de cette ACP a permis de prendre en compte un peu moins de la moitié de l'information statistique (43,9 % de la variance). Pour faciliter l'interprétation et la lecture de ce plan factoriel, une rotation « Varimax » a été opérée afin d'obtenir des facteurs plus fortement corrélés avec certaines variables. Après cette rotation, les axes 1 et 2 résument respectivement 22,6 % et 21,3 % de la variance.

Il en ressort, contrairement à ce qu'ont affirmé nombre de commentaires post-électoraux, que le clivage gauche-droite est non seulement loin d'avoir disparu, mais qu'il continue de structurer profondément l'espace électoral des grandes villes. Le premier axe de l'ACP oppose en effet les bureaux de vote favorables à F. Fillon (et secondairement à E. Macron) aux bureaux orientés vers J.-L. Mélenchon (et secondairement à P. Poutou et à l'abstention), les positionnements politiques respectifs de candidats Les républicains et La France insoumise contribuant à cristalliser le clivage gauche-droite. Le second axe repose quant à lui sur une opposition entre des bureaux de vote qui penchent vers le centre(-gauche) d'un côté (les variables les mieux représentées sur cet axe étant les votes en faveur d'E. Macron et de B. Hamon), et les bureaux où les candidats des périphéries de l'espace politique – notamment ceux d'extrême droite (les variables qui contribuent le plus à cet axe étant les votes en faveur de M. Le Pen puis N. Dupont-Aignan) – recueillent des scores élevés. Par rapport à ces quatre grands pôles (gauche, droite, centre, périphéries<sup>1</sup>) figurés sur le plan factoriel, les positions relatives des candidats entre eux sont également intéressantes à observer.

C'est ainsi qu'E. Macron se positionne entre F. Fillon (lui-même très proche de la modalité indiquant le vote N. Sarkozy en 2012, la corrélation entre les deux étant de 0,95) et Benoît Hamon, dans un secteur de l'espace électoral qui était occupé par François Bayrou en 2012. Dans les grandes villes, la candidature victorieuse d'E. Macron s'inscrit donc au centre-droit, dans la mesure où ses suffrages sont fortement liés statistiquement avec les candidatures successives du président du Modem. La corrélation est ainsi de 0,73 avec le vote F. Bayrou de 2012 (et secondairement de 0,59 avec E. Joly et 0,36 avec N. Sarkozy) et même de 0,78 avec le vote F. Bayrou de 2007, quand ce dernier était parvenu à rassembler plus de 18 % des exprimés et à arriver en troisième position à l'issue du premier tour. Avec un score historiquement faible, le candidat du PS est positionné dans le plan factoriel entre E. Macron et J.-L. Mélenchon, dans une zone de l'espace électoral occupée en 2012 à la fois par E. Joly ( $r = 0,73$ ) et par F. Hollande ( $r = 0,69$ ). Les suffrages de ce dernier se sont toutefois portées au moins autant sur B. Hamon que sur J.-L. Mélenchon, dont les scores sont presque autant corrélés avec ceux du président sortant ( $r = 0,67$  avec F. Hollande en 2012) qu'avec sa candidature précédente ( $r = 0,85$  avec J.-L. Mélenchon en 2012). Non loin de la modalité relative au vote J.-L. Mélenchon, un peu plus haut dans le plan, on trouve celles qui renvoient aux différents candidats d'extrême gauche dont les votes sont corrélés positivement (P. Poutou, N. Arthaud), à F. Asselineau, à l'abstention ainsi qu'aux bulletins blancs et nuls. Enfin, la partie haute du plan regroupe les candidats d'extrême droite M. Le Pen et N. Dupont-Aignan, le second ayant appelé à voter pour la première dans l'entre-deux tours ( $r = 0,50$  entre les deux lors du premier tour)<sup>2</sup>.

1. Parce que les mots du langage commun ou ordinaire que l'on choisit pour décrire nos résultats empiriques charrient « toute une philosophie pétrifiée du social toujours prête à resurgir » (Pierre Bourdieu, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968), il faut ici dire un mot sur le choix du terme de « périphérie » pour qualifier les coordonnées positives sur l'axe 2 de l'ACP. Si l'opposition entre « gauche » et « droite » apparaît assez évidente pour exprimer l'opposition entre F. Fillon et J.-L. Mélenchon sur l'axe horizontal du plan factoriel, il fallait trouver un mot à opposer au « centre » de l'échiquier politique sur l'axe vertical. Le terme de « périphérie », qui traduit l'idée de continuité dans l'espace électoral par rapport au centre, a été préféré au terme de « marge » qui, outre le fait qu'il exprime une discontinuité par rapport au centre, comprend des risques importants de glissements normatifs tant l'esprit passe aisément de la marge à la marginalité.

2. Ce ralliement d'entre-deux tours est assez logique – si l'on peut dire – au regard du déplacement de la modalité de variable « Dupont-Aignan » dans le plan factoriel entre 2012 et 2017, qui indique une plus grande proximité politique entre N. Dupont-Aignan et M. Le Pen en 2017.

S'il offre une image synthétique des positions occupées par les candidats lors du premier tour du dernier scrutin présidentiel, cet espace social prend tout son sens lorsqu'on l'éclaire à l'aide des caractéristiques sociologiques des habitants des bureaux de vote.

### Quelles structures sociales intra-urbaines permettent de comprendre l'espace électoral ?

Pour cela, la même ACP que dans la sous-partie précédente a été réalisée, mais en projetant cette fois en tant que variables supplémentaires des indicateurs permettant de décrire les propriétés sociales des habitants des bureaux de vote sur les plans socio-démographiques (tranches d'âge, niveaux de diplômes), socio-économiques (groupes socio-professionnels, statut des actifs) et résidentiels (ancienneté de l'ancrage local, statut d'occupation du logement)<sup>1</sup>. L'examen de ce plan factoriel (figure 2) ainsi que des corrélations entre les choix électoraux et la structure sociale des bureaux de vote (figure 3) permettent de mettre au jour la profonde intrication entre la sociologie électorale des quartiers et la géographie des inégalités sociales.

À l'image des deux axes qui organisent l'espace électoral, l'espace social des bureaux de vote des grandes villes repose sur deux dimensions représentées schématiquement à l'aide de flèches grises sur la figure 2. La première renvoie à l'opposition entre d'un côté les bureaux de vote des GSP populaires (employés et ouvriers) et des habitants faiblement diplômés (aucun diplômes, certificat d'études primaires, CAP ou BEP), et de l'autre côté des bureaux de vote des beaux quartiers peuplés des GSP aisés (notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures<sup>2</sup>) et des habitants bien dotés en titres scolaires (Bac + 3 et plus, Bac + 2). Cette dimension, qui traverse le plan de son quart nord-est vers la partie sud-ouest, fait écho à l'importance du volume du capital (économique et culturel) dans la genèse des orientations politique et des choix électoraux<sup>3</sup>. La seconde dimension, qui parcourt le plan depuis le sud-est vers le nord-ouest, donne à lire l'opposition entre des bureaux de vote surtout habités par des populations jeunes (18-24 ans, 25-39 ans) et arrivés depuis peu dans leur quartier (là depuis moins de 2 ans, là depuis 2 à 4 ans) d'une part, et des bureaux de vote où vivent surtout des populations âgées (65-79 ans, 80 ans et plus) et des habitants ancrés localement de longue date (là depuis 5 à 9 ans, là depuis plus de 10 ans).

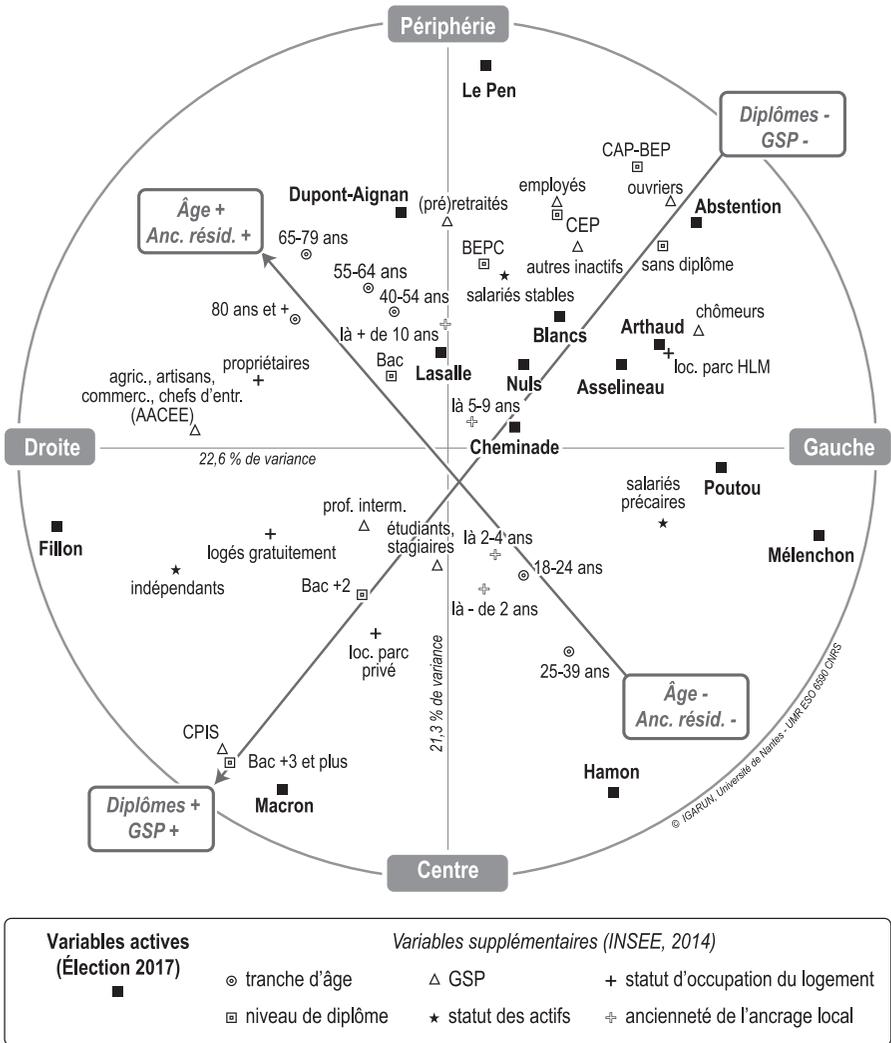
Dans le détail, la géographie des suffrages en faveur de F. Fillon renvoie à la présence d'univers sociaux emblématique des votes pour la droite traditionnelle qu'il incarne. Les scores du candidat Les républicains augmentent ainsi à mesure que les habitants âgés ( $r = 0,24$  avec les 65-79 ans, et  $0,32$  avec les plus de 80 ans), bien dotés en titres universitaires ( $0,24$  avec les bac + 2, et  $0,62$  avec les bac + 3 et plus), et surtout occupants des positions socio-professionnelles élevées ( $r = 0,60$  avec les CPIS, et  $0,57$  avec les agriculteurs, artisans commerçants, et chefs d'entreprises) et propriétaires de leurs logements sont présents dans le bureau de vote. Le profil des quartiers où E. Macron a obtenu ses meilleurs résultats est assez proche de celui qui vient d'être décrit, et confirme l'ancrage du vainqueur de l'élection du côté des catégories les mieux pourvues en capitaux. Il s'agit toutefois de catégories à la fois plus jeunes ( $r = 0,31$  avec les 25-39 ans) et donc moins ancrées au plan résidentiel

1. Pour une démarche méthodologique voisine (à partir d'une ACM traitant des données individuelles alors que cet article mobilise une ACP pour traiter des données agrégées) qui consiste à établir un espace électoral dans lequel on projette ensuite des variables de compréhension, cf. Bruno Cautrès, Flora Chanvriil, Nonna Mayer, « Chapitre 22. Retour sur l'hypothèse de "l'homologie structurale" : les déplacements des catégories sociales dans l'espace politique français depuis *La Distinction* », dans Philippe Coulangeon, Julien Duval (dir.), *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, p. 327-337.

2. Ce GSP est nommé CPIS dans la suite de l'article.

3. Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p. 463-541.

Figure 2. Inscrire l'espace électoral dans l'espace social des grandes villes



( $r = 0,38$  avec les locataires du parc privé), mais plus diplômées encore ( $r = 0,78$  avec les détenteurs de diplômes supérieurs au Bac + 3) et occupant les positions dominantes dans le monde du salariat ( $r = 0,81$  avec les CPIS, cette corrélation étant la plus forte enregistrée dans l'ensemble de la matrice).

L'examen du secteur de l'espace social dans lequel s'inscrit la candidature de B. Hamon renvoie également à des habitants assez jeunes ( $r = 0,49$  avec les 25-39 ans et 0,29 avec les 18-24 ans), mais situés un peu plus bas dans les hiérarchies sociales ( $r = 0,36$  avec les CPIS et 0,24 avec les professions intermédiaires) et dont les parcours sont marqués par des formes d'instabilité à la fois professionnelle ( $r = 0,31$  avec les salariés précaires) et résidentielle ( $r = 0,32$  avec les habitants vivant depuis moins de deux ans dans leur quartier, ce qui renvoie aussi à la présence spécifique des étudiants dans les mondes urbains. Ces régions de l'espace social constituent plus largement un espace de transition vers les mondes sociaux,

**Figure 3. Coefficients de corrélations entre choix électoraux et structures sociales des bureaux de vote**

| Variables               | Abst.        | Blancs       | Nuls         | Chem.        | Arthaud      | Poutou       | Mélench.     | Hamon        | Lasalle      | Macron       | Fillon       | Asselin.     | Dup.-Aig.    | Le Pen       |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| % 18-24 ans             | 0,03         | <b>-0,10</b> | <b>-0,05</b> | 0,00         | -0,02        | <b>0,13</b>  | <b>0,22</b>  | <b>0,29</b>  | <b>-0,08</b> | <b>0,10</b>  | <b>-0,07</b> | 0,00         | <b>-0,18</b> | <b>-0,31</b> |
| % 25-39 ans             | <b>-0,07</b> | <b>-0,10</b> | -0,03        | 0,00         | -0,03        | <b>0,12</b>  | <b>0,35</b>  | <b>0,49</b>  | <b>-0,10</b> | <b>0,31</b>  | <b>-0,24</b> | <b>0,07</b>  | <b>-0,29</b> | <b>-0,36</b> |
| % 40-54 ans             | <b>0,08</b>  | <b>0,12</b>  | <b>0,07</b>  | 0,01         | <b>0,06</b>  | <b>-0,06</b> | <b>-0,04</b> | <b>-0,25</b> | 0,02         | <b>-0,19</b> | <b>-0,08</b> | <b>0,07</b>  | <b>0,14</b>  | <b>0,33</b>  |
| % 55-64 ans             | 0,01         | <b>0,17</b>  | <b>0,05</b>  | 0,02         | <b>0,08</b>  | <b>-0,10</b> | <b>-0,25</b> | <b>-0,37</b> | <b>0,08</b>  | <b>-0,17</b> | <b>0,11</b>  | 0,00         | <b>0,26</b>  | <b>0,34</b>  |
| % 65-79 ans             | 0,01         | <b>0,08</b>  | <b>0,04</b>  | -0,01        | 0,00         | <b>-0,19</b> | <b>-0,40</b> | <b>-0,49</b> | <b>0,12</b>  | <b>-0,23</b> | <b>0,24</b>  | <b>-0,06</b> | <b>0,26</b>  | <b>0,39</b>  |
| % 80 ans ou plus        | <b>-0,08</b> | 0,01         | 0,00         | -0,02        | <b>-0,05</b> | <b>-0,15</b> | <b>-0,41</b> | <b>-0,35</b> | <b>0,12</b>  | <b>-0,13</b> | <b>0,32</b>  | <b>-0,15</b> | <b>0,23</b>  | <b>0,22</b>  |
| % Sans diplôme          | <b>0,76</b>  | <b>0,15</b>  | <b>0,18</b>  | <b>0,07</b>  | <b>0,27</b>  | <b>0,14</b>  | <b>0,34</b>  | <b>-0,32</b> | <b>-0,12</b> | <b>-0,65</b> | <b>-0,54</b> | <b>0,35</b>  | <b>-0,07</b> | <b>0,41</b>  |
| % CEP                   | <b>0,35</b>  | <b>0,34</b>  | <b>0,12</b>  | <b>0,09</b>  | <b>0,37</b>  | <b>0,21</b>  | <b>0,05</b>  | <b>-0,26</b> | <b>0,11</b>  | <b>-0,48</b> | <b>-0,35</b> | <b>0,06</b>  | <b>0,42</b>  | <b>0,55</b>  |
| % BEPC                  | <b>0,23</b>  | <b>0,13</b>  | <b>0,14</b>  | 0,01         | <b>0,12</b>  | <b>0,06</b>  | <b>-0,01</b> | <b>-0,27</b> | <b>0,18</b>  | <b>-0,36</b> | <b>-0,18</b> | <b>0,05</b>  | <b>0,29</b>  | <b>0,43</b>  |
| % CAP-BEP               | <b>0,53</b>  | <b>0,46</b>  | <b>0,11</b>  | <b>0,09</b>  | <b>0,42</b>  | <b>0,31</b>  | <b>0,22</b>  | <b>-0,29</b> | <b>0,11</b>  | <b>-0,64</b> | <b>-0,55</b> | <b>0,19</b>  | <b>0,47</b>  | <b>0,65</b>  |
| % BAC                   | <b>-0,13</b> | 0,01         | 0,03         | -0,01        | <b>-0,06</b> | -0,01        | <b>-0,11</b> | <b>-0,08</b> | <b>0,24</b>  | <b>-0,09</b> | <b>0,09</b>  | <b>-0,07</b> | <b>0,32</b>  | <b>0,17</b>  |
| % Bac + 2               | <b>-0,52</b> | <b>-0,06</b> | <b>-0,11</b> | -0,03        | <b>-0,17</b> | 0,01         | <b>-0,06</b> | <b>0,34</b>  | <b>0,14</b>  | <b>0,41</b>  | <b>0,24</b>  | <b>-0,18</b> | <b>0,18</b>  | <b>-0,29</b> |
| % Bac + 3 et plus       | <b>-0,69</b> | <b>-0,39</b> | <b>-0,19</b> | <b>-0,10</b> | <b>-0,41</b> | <b>-0,29</b> | <b>-0,30</b> | <b>0,36</b>  | <b>-0,10</b> | <b>0,78</b>  | <b>0,62</b>  | <b>-0,28</b> | <b>-0,40</b> | <b>-0,69</b> |
| % ACCE                  | <b>-0,36</b> | <b>-0,21</b> | <b>-0,06</b> | <b>-0,10</b> | <b>-0,33</b> | <b>-0,34</b> | <b>-0,49</b> | <b>-0,28</b> | <b>0,08</b>  | <b>0,14</b>  | <b>0,57</b>  | <b>-0,16</b> | -0,01        | 0,01         |
| % CPIS                  | <b>-0,73</b> | <b>-0,34</b> | <b>-0,18</b> | <b>-0,09</b> | <b>-0,38</b> | <b>-0,30</b> | <b>-0,33</b> | <b>0,36</b>  | <b>-0,09</b> | <b>0,81</b>  | <b>0,60</b>  | <b>-0,28</b> | <b>-0,32</b> | <b>-0,64</b> |
| % Prof. inter.          | <b>-0,54</b> | <b>0,06</b>  | <b>-0,06</b> | -0,01        | <b>-0,10</b> | 0,01         | <b>-0,09</b> | <b>0,24</b>  | <b>0,18</b>  | <b>0,35</b>  | <b>0,16</b>  | <b>-0,18</b> | <b>0,35</b>  | <b>-0,06</b> |
| % Employés              | <b>0,30</b>  | <b>0,30</b>  | <b>0,19</b>  | <b>0,06</b>  | <b>0,28</b>  | <b>0,19</b>  | <b>0,10</b>  | <b>-0,26</b> | <b>0,15</b>  | <b>-0,49</b> | <b>-0,38</b> | <b>0,14</b>  | <b>0,46</b>  | <b>0,63</b>  |
| % Ouvriers              | <b>0,64</b>  | <b>0,39</b>  | <b>0,16</b>  | <b>0,09</b>  | <b>0,44</b>  | <b>0,30</b>  | <b>0,28</b>  | <b>-0,26</b> | 0,02         | <b>-0,63</b> | <b>-0,60</b> | <b>0,26</b>  | <b>0,30</b>  | <b>0,54</b>  |
| % Chômeurs              | <b>0,74</b>  | <b>0,13</b>  | <b>0,12</b>  | <b>0,07</b>  | <b>0,27</b>  | <b>0,24</b>  | <b>0,45</b>  | <b>-0,12</b> | <b>-0,08</b> | <b>-0,56</b> | <b>-0,56</b> | <b>0,29</b>  | <b>-0,17</b> | <b>0,20</b>  |
| % Étudiants, stagiaires | <b>-0,08</b> | <b>-0,15</b> | <b>-0,08</b> | -0,02        | <b>-0,10</b> | 0,00         | <b>0,05</b>  | <b>0,18</b>  | <b>-0,06</b> | <b>0,15</b>  | <b>0,12</b>  | <b>-0,06</b> | <b>-0,18</b> | <b>-0,31</b> |
| % (Pré)retraités        | <b>0,14</b>  | <b>0,32</b>  | <b>0,07</b>  | <b>0,06</b>  | <b>0,22</b>  | <b>0,06</b>  | <b>-0,14</b> | <b>-0,35</b> | <b>0,17</b>  | <b>-0,34</b> | <b>-0,11</b> | 0,00         | <b>0,46</b>  | <b>0,51</b>  |
| % Autres inactifs       | <b>0,66</b>  | <b>0,08</b>  | <b>0,12</b>  | <b>0,04</b>  | <b>0,15</b>  | <b>0,05</b>  | <b>0,17</b>  | <b>-0,40</b> | <b>-0,06</b> | <b>-0,60</b> | <b>-0,34</b> | <b>0,25</b>  | <b>-0,10</b> | <b>0,38</b>  |
| % Indépendants          | <b>-0,47</b> | <b>-0,37</b> | <b>-0,14</b> | <b>-0,13</b> | <b>-0,43</b> | <b>-0,39</b> | <b>-0,46</b> | <b>-0,09</b> | 0,02         | <b>0,38</b>  | <b>0,70</b>  | <b>-0,24</b> | <b>-0,29</b> | <b>-0,32</b> |
| % Salariés stables      | <b>0,09</b>  | <b>0,31</b>  | <b>0,11</b>  | <b>0,08</b>  | <b>0,24</b>  | <b>0,10</b>  | 0,02         | <b>-0,19</b> | <b>0,09</b>  | <b>-0,21</b> | <b>-0,28</b> | <b>0,09</b>  | <b>0,47</b>  | <b>0,47</b>  |
| % Salariés précaires    | <b>0,37</b>  | 0,02         | 0,02         | <b>0,04</b>  | <b>0,17</b>  | <b>0,28</b>  | <b>0,45</b>  | <b>0,31</b>  | <b>-0,13</b> | <b>-0,14</b> | <b>-0,39</b> | <b>0,14</b>  | <b>-0,24</b> | <b>-0,21</b> |
| % à moins 2 ans         | <b>-0,09</b> | <b>-0,09</b> | <b>-0,09</b> | -0,02        | <b>-0,06</b> | <b>0,12</b>  | <b>0,14</b>  | <b>0,32</b>  | 0,01         | <b>0,18</b>  | 0,02         | <b>-0,07</b> | <b>-0,13</b> | <b>-0,34</b> |
| % à 2-4 ans             | -0,01        | <b>-0,06</b> | <b>-0,07</b> | -0,01        | -0,02        | <b>0,10</b>  | <b>0,13</b>  | <b>0,25</b>  | -0,03        | <b>0,14</b>  | <b>-0,04</b> | -0,01        | <b>-0,11</b> | <b>-0,26</b> |
| % à 5-9 ans             | <b>0,11</b>  | <b>0,05</b>  | 0,02         | 0,02         | <b>0,05</b>  | -0,03        | 0,00         | <b>-0,06</b> | <b>-0,08</b> | <b>-0,04</b> | <b>-0,08</b> | <b>0,11</b>  | -0,03        | <b>0,05</b>  |
| % à + 10 ans            | 0,03         | <b>0,08</b>  | <b>0,09</b>  | 0,01         | 0,03         | <b>-0,12</b> | <b>-0,16</b> | <b>-0,32</b> | 0,03         | <b>-0,17</b> | 0,03         | 0,02         | <b>0,15</b>  | <b>0,34</b>  |
| % Propriétaires         | <b>-0,40</b> | <b>0,10</b>  | <b>-0,10</b> | <b>-0,04</b> | <b>-0,13</b> | <b>-0,17</b> | <b>-0,40</b> | <b>-0,18</b> | <b>0,19</b>  | <b>0,12</b>  | <b>0,35</b>  | <b>-0,23</b> | <b>0,38</b>  | <b>0,19</b>  |
| % Locataires parc privé | <b>-0,30</b> | <b>-0,26</b> | <b>-0,12</b> | <b>-0,05</b> | <b>-0,27</b> | <b>-0,08</b> | -0,03        | <b>0,28</b>  | 0,03         | <b>0,36</b>  | <b>0,25</b>  | <b>-0,12</b> | <b>-0,27</b> | <b>-0,40</b> |
| % Locataires parc HLM   | <b>0,57</b>  | <b>0,15</b>  | <b>0,17</b>  | <b>0,08</b>  | <b>0,32</b>  | <b>0,22</b>  | <b>0,36</b>  | <b>-0,07</b> | <b>-0,16</b> | <b>-0,40</b> | <b>-0,50</b> | <b>0,28</b>  | <b>-0,06</b> | <b>0,18</b>  |
| % Logés gratuitement    | <b>-0,35</b> | <b>-0,21</b> | -0,03        | <b>-0,08</b> | <b>-0,22</b> | <b>-0,25</b> | <b>-0,34</b> | -0,03        | <b>-0,05</b> | 0,33         | <b>0,42</b>  | <b>-0,15</b> | <b>-0,16</b> | <b>-0,18</b> |

Les cases en gris clair indiquent les corrélations supérieures à 0,20, celles en gris foncé indiquent la corrélation la plus forte de chaque ligne.

Les valeurs en gras sont différentes de 0 à un niveau de signification  $\alpha = 0,01$ .

tout aussi jeunes mais plus populaires, qui ont soutenu des candidatures situées plus à gauche, comme celle de P. Poutou et surtout de J.-L. Mélenchon. Les scores de ce dernier sont ainsi corrélés à la présence d'habitants jeunes mais aussi à des quartiers où les habitants sont faiblement dotés en titres scolaires ( $r = 0,34$  avec la présence de sans-diplômes,  $0,22$  avec les CAP ou BEP), appartiennent aux fractions des classes populaires ( $0,45$  avec les chômeurs,  $0,28$  avec les ouvriers) dont les conditions matérielles d'existence sont médiocres ( $r = 0,45$  avec les salariés précaires,  $0,36$  avec les locataires du parc d'habitat social). Ces éléments empiriques indiquent une inflexion, au moins dans l'espace des grandes villes, par rapport au constat de 2012 qui posait que la candidature de J.-L. Mélenchon relève d'une « dynamique faiblement caractérisée par les variables sociales » et renvoie à « un vote non ouvrier ? »<sup>1</sup>. Toutefois, c'est bien « l'exit électoral »<sup>2</sup> – intermittent ou durable<sup>3</sup> – qui caractérise avant tout l'attitude face aux urnes des groupes les plus précaires<sup>4</sup>, à l'image des corrélations très fortes entre l'abstention et les bureaux de vote concentrant les habitants dépourvus de diplôme ( $r = 0,76$ ), chômeurs, ouvriers ou classés parmi les « autres inactifs (respectivement  $0,77$ ,  $0,66$  et  $0,64$ ) ainsi que ceux contraints de vivre dans les espaces résidentiels les moins attractifs ( $r = 0,57$  avec les locataires du parc HLM).

Avec des corrélations moindres, ce sont ces mêmes indicateurs sociaux qui apparaissent dans le quart nord-est du plan factoriel à proximité des scores des candidats d'extrême gauche, des bulletins blancs et des suffrages nuls. Enfin et dans la partie nord du plan, les scores des candidats d'extrême droite (M. Le Pen et secondairement N. Dupont-Aignan) apparaissent liés statistiquement aux quartiers peuplés d'habitants d'âges intermédiaires ( $r$  autour de  $0,35$  avec les 40-54 ans et les 55-64 ans, voire des 65-79 ans – signe que l'effet de génération qui limitait le vote FN chez les électeurs nés au moment de la seconde guerre mondiale est peut-être en train de disparaître). Sociologiquement et pour ce qui concerne les villes-centres, le vote pour M. Le Pen apparaît très lié à la présence des habitants faiblement diplômés ( $r = 0,65$  avec les CAP ou BEP,  $0,55$  avec les titulaires du CEP,  $0,43$  avec les détenteurs du BEPC) appartenant aux classes populaires ( $0,63$  avec les employés,  $0,54$  avec les ouvriers,  $0,38$  avec les inactifs), qui sont en fin de carrière professionnelle ( $0,51$  avec les préretraités) et qui vivent dans des quartiers de salariés stables ( $0,47$  avec la présence des CDI, fonctionnaires). S'il doit être interprété avec prudence, cet ensemble d'indices invite à penser que ce ne sont pas les fractions les plus précarisées de la population (qui sont non inscrites ou s'abstiennent comme on vient de le montrer), mais bien les fractions des classes populaires animées par une « conscience triangulaire »<sup>5</sup> – autrement dit un sentiment de porte-à-faux entre les dominants auxquels ils n'appartiennent pas et ceux du bas dont ils veulent à tout prix se distinguer – qui se tournent davantage vers le FN<sup>6</sup> ?

1. Bruno Cautrès, « Le vote Mélenchon : le poids de l'héritage communiste et les limites d'une dynamique », dans Pascal Perrineau (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 110-131.

2. P. Lehingue, *Le vote...*, op. cit., p. 244.

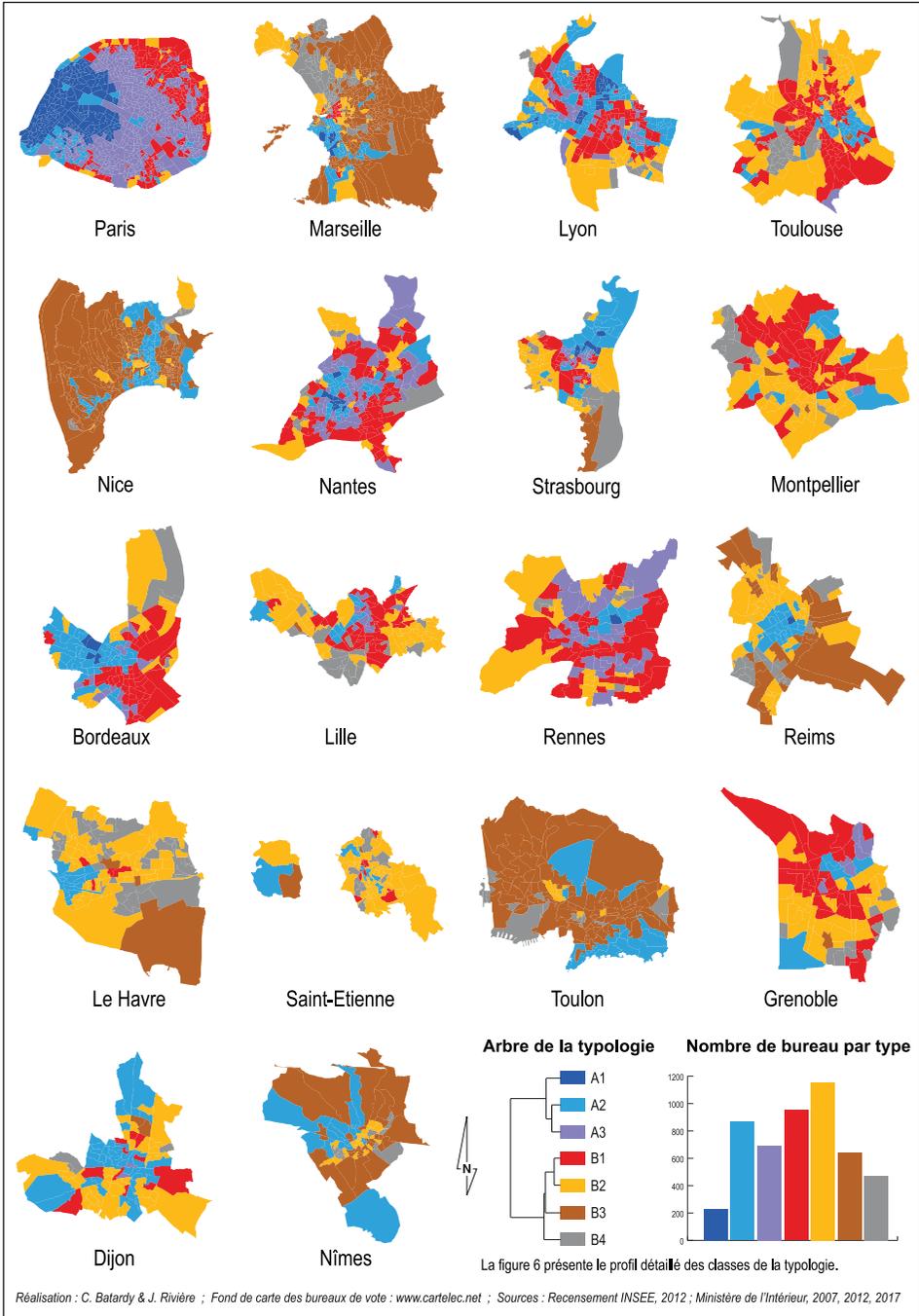
3. Antoine Jardin, « Le vote intermittent : comment les ségrégations urbaines influencent-elles les comportements électoraux en Île-de-France ? », *L'espace politique*, 23, 2014 (en ligne).

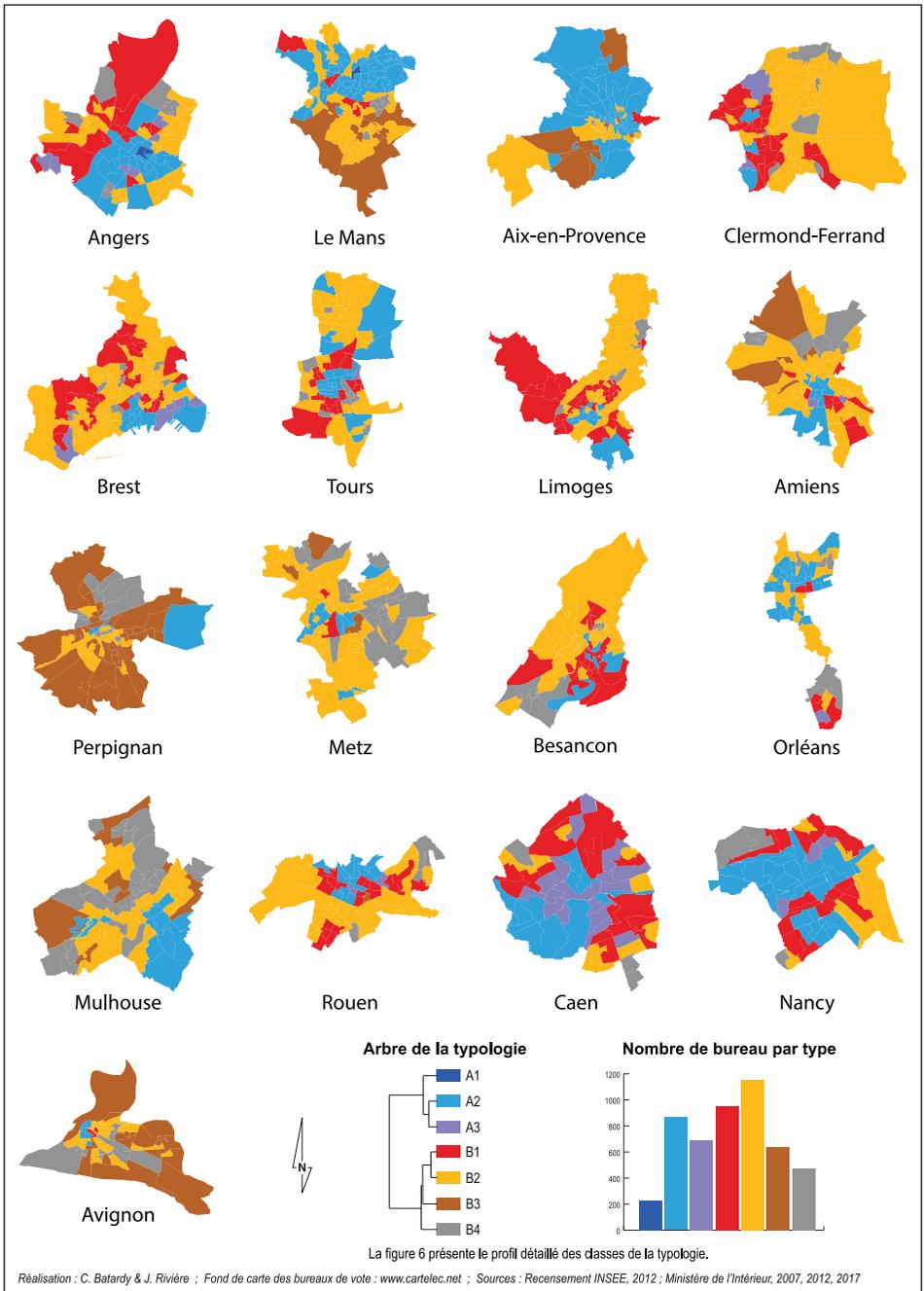
4. Céline Braconnier, Nonna Mayer, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015 ; Jean Rivière, « Jeux d'échelles pour comprendre les déterminants sociaux de l'abstention dans l'espace français », dans Y. Déloye, N. Mayer (dir.), *Analyses électorales*, op. cit., p. 59-116.

5. Annie Collovald, Olivier Schwartz, « Entretien. Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarmes*, 37, 2006, p. 50-55.

6. Pour une déconstruction des lieux communs en la matière, cf. Gérard Mauger, Willy Pelletier (coord.), *Les classes populaires et le FN. Explications de vote*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2017.

Figures 4 et 5. La géographie de la typologie des bureaux de vote





Reste à voir comment se combinent ces différentes expressions électorales à l'échelle des bureaux de vote et à cartographier cette inscription dans l'espace intra-urbain des grandes villes.

## Une typologie des configurations socio-électorales intra-urbaines

L'objectif de cette deuxième partie est de donner un aperçu synthétique du paysage électoral des grandes villes, en procédant à une typologie des bureaux de vote qui les composent. Pour cela, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de distinguer sept profils-types de bureaux qui ont été cartographiés (figures 4 et 5) sur la base de leurs caractéristiques électorales (figure 6)<sup>1</sup>. La description de chaque profil-type repose sur ces deux figures ainsi que sur le tableau reporté en annexe 1, qui présente le profil sociologique moyen des habitants de chacun des profils. Si des effets régionaux apparaissent (à l'image de l'importance des bureaux de type B3 dans les villes méditerranéennes marquées par l'extrême droite), cette typologie se révèle très transversale à l'ensemble des villes étudiées, puisque l'on dénombre en moyenne 5,3 des 7 profils existants dans chaque ville (15 des 35 villes accueillant même six voire sept des profils). Comme le montre l'arbre hiérarchique de la typologie, le paysage électoral des grandes villes s'organisent en deux grands groupes de bureaux : d'une part ceux des centres-villes qui sont orientés vers la droite et le centre de l'espace électoral ; et d'autre part ceux des secteurs péri-centraux et périphériques qui sont marqués – selon les profils-types – tantôt par l'abstention, les gauches ou l'extrême droite.

### La domination de la droite et du centre au sein des bureaux de vote du cœur des grandes villes

La plupart des bureaux du type A1 sont situés dans l'Ouest de l'espace parisien et ils correspondent plus largement aux beaux quartiers historiques des villes du haut de la hiérarchie urbaine (Lyon<sup>2</sup>, Strasbourg, Nantes, Bordeaux<sup>3</sup>). Déjà identifiés à l'occasion du scrutin présidentiel de 2007 au cœur des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements<sup>4</sup>, ils sont une belle illustration du fait que la bourgeoisie constitue la dernière classe sociale mobilisée, ses membres partageant la conscience d'avoir des intérêts communs à préserver et disposant des ressources nécessaires pour les défendre dans le champ politique<sup>5</sup>. Ce groupe de bureaux se distingue en effet clairement par la très forte surreprésentation du vote pour F. Fillon (44 % des inscrits, soit le triple de la moyenne des grandes villes) associé à celle du vote pour E. Macron (26 %), de sorte que le total des voix de gauche y est inférieur à 10 %. La part des habitants âgés (65-79 ans et plus de 80 ans) est légèrement supérieure à la moyenne dans ses « beaux quartiers »<sup>6</sup> dont plus de la moitié des habitants sont détenteurs de Bac + 3 (les Bac + 2 et plus représentant les deux tiers de l'électorat local) et où l'on retrouve de fortes surreprésentations des CPIS, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, et des propriétaires de

1. La CAH est une technique itérative permettant de produire des typologies, en regroupant progressivement les objets qui se ressemblent le plus dans des classes de plus en plus grandes, ce qui offre une représentation hiérarchique des données. La partition retenue ici donne une décomposition de la variance avec 72 % de variance inter-classes et 28 % de variance intra-classe.

2. Jean-Yves Authier, Renaud Payre, « Lyon, une ville centriste toujours à droite ? », *Métropolitiques*, 31 mai 2017 (en ligne).

3. Viviane Le Hay, Gilles Pinson, « Bordeaux, capitale de la Terre du Milieu ? », *Métropolitiques*, 19 mai 2017 (en ligne).

4. J. Rivière, « Vote et géographie... », art. cité.

5. Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2007.

6. Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989.

leur logement (46 % alors même que les trois quarts des bureaux appartenant à ce profil-type sont concentrés à Paris, où le coût du logement est le plus élevé).

**Figure 6. Profils électoraux des classes de la typologie**

**Arbre de la typologie**

|               | A1   | A2   | A3   | B1   | B2   | B3   | B4   | Moyenne |
|---------------|------|------|------|------|------|------|------|---------|
| Abstention    | 13,7 | 19,0 | 15,0 | 21,5 | 25,9 | 23,6 | 38,6 | 22,7    |
| Blancs        | 0,6  | 1,0  | 0,9  | 1,1  | 1,3  | 1,2  | 1,2  | 1,1     |
| Nuls          | 0,2  | 0,3  | 0,3  | 0,4  | 0,4  | 0,4  | 0,4  | 0,4     |
| Cheminade     | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,1  | 0,1     |
| Arthaud       | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 0,4  | 0,4  | 0,3  | 0,4  | 0,3     |
| Poutou        | 0,2  | 0,5  | 0,6  | 0,8  | 0,8  | 0,5  | 0,7  | 0,7     |
| Mélenchon     | 6,0  | 13,2 | 17,3 | 22,8 | 19,1 | 14,3 | 21,8 | 17,6    |
| Hamon         | 3,6  | 5,7  | 9,7  | 9,0  | 6,3  | 3,4  | 4,6  | 6,5     |
| Lasalle       | 0,4  | 0,6  | 0,4  | 0,6  | 0,6  | 0,7  | 0,4  | 0,6     |
| Macron        | 26,1 | 23,1 | 31,2 | 22,4 | 18,0 | 14,5 | 11,8 | 20,9    |
| Fillon        | 44,0 | 25,4 | 18,0 | 11,8 | 11,1 | 15,5 | 5,1  | 16,2    |
| Asselineau    | 0,4  | 0,6  | 0,6  | 0,7  | 0,8  | 0,7  | 0,9  | 0,7     |
| Dupond-Aignan | 1,2  | 2,4  | 1,6  | 1,9  | 2,6  | 2,9  | 1,4  | 2,2     |
| Le Pen        | 3,5  | 8,0  | 4,1  | 6,6  | 12,5 | 21,7 | 12,6 | 10,2    |

Lecture : Les cases en gris clair indiquent les valeurs supérieures à la moyenne des grandes villes, celles en gris foncé soulignent le profil-type où chaque candidat atteint son score le plus élevé.

Les bureaux du type A2 s'inscrivent souvent dans le prolongement géographique de ceux qui viennent d'être décrits pour les plus grandes villes (Lyon, Marseille, Toulouse), dans les quartiers aisés des villes situées en dessous dans la hiérarchie urbaine (Tours, Angers, Le Mans) ou dans les villes conservatrices (Aix, Orléans, Dijon, Nancy). Ils décrivent également des orientations électorales favorables à la droite et au centre, mais de manière moins tranchée (25 % pour F. Fillon et 23 % pour E. Macron). Les mondes sociaux qui vivent dans ces quartiers sont proches des précédents au plan démographique avec une légère surreprésentation d'habitants âgés, mais sont situés un peu plus bas dans les hiérarchies scolaires (47 % des habitants disposent d'un Bac + 2 contre 39 % en moyenne) et professionnelles (le bloc des CPIS et des professions intermédiaires pèse 39 %, contre 33 % en moyenne). Du fait de la moindre présence des bureaux parisiens dans ce type, les habitants des bureaux aisés du groupe A2 sont toutefois un peu plus souvent (48 %) propriétaires de leur logement.

À l'inverse, le groupe A3 regroupe la moitié des bureaux parisiens : la totalité des 1<sup>ers</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements gentrifiés dans les années 1980 ; et une large partie de l'est (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>) de la capitale concernée par le processus de gentrification dans les années 1990<sup>1</sup>. Ce profil de bureaux est également très présent dans le paysage électoral des villes de l'Ouest (33 % des bureaux nantais<sup>2</sup>, 32 % des bureaux rennais, 30 % des bureaux caennais). Il s'agit de quartiers assez jeunes (près d'un tiers des habitants sont des 25-39 ans) et comptant la plus forte proportion de locataires du parc privé (45 %), dont les habitants sont fortement diplômés (43 % sont titulaires d'un Bac + 3 ou plus) et sont deux fois plus souvent des CPIS qu'ailleurs (31 % contre 16 %) dans l'espace des grandes villes. Leur profil est caractérisé par des niveaux élevés de suffrages portés sur E. Macron (31 % contre 21 % en moyenne) combinés à de légères surreprésentations des votes pour F. Fillon (+2 points) et pour B. Hamon (+ 2 points également, c'est d'ailleurs le profil où le vote Hamon est le plus élevé). Ces bureaux de vote sont donc les plus proches du centre de l'espace électoral, et constituent des espaces de transition entre les beaux quartiers les plus à droite et les mondes urbains ancrés à gauche.

### Des bureaux de vote péricentraux et périphériques partagés entre l'abstention, les gauches et l'extrême droite

Les bureaux de la classe B1 sont ainsi ceux où le total des voix de gauche est le plus élevé (33 % des inscrits), avec notamment des scores importants pour J.-L. Mélenchon (23 %). On retrouve ces bureaux dans des bastions urbains historiques de la gauche, dessinant par exemple dans un croissant dans l'est parisien (depuis l'Est du 18<sup>e</sup> arrondissement jusqu'au Sud des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>, en passant par les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>), ou encore dans la 4<sup>e</sup> circonscription législative des Bouches-du-Rhône où l'implantation de J.-L. Mélenchon souligne la géographie oubliée du vote PCF marseillais, identifiée dans les années 1970-1980 par les rares cartes réalisées à l'échelle du bureau de vote<sup>3</sup>. Plus largement, ces bureaux appartiennent aux espaces centraux et péricentraux des quinze premières villes de la hiérarchie urbaine nationale, qui sont aussi les plus marquées à gauche (plus d'un tiers des bureaux de Grenoble<sup>4</sup>, Toulouse, Rennes, Bordeaux, Nantes, Montpellier, Rennes, Lyon ou Lille). Dans ces quartiers des grandes métropoles tertiarisées<sup>5</sup> qui accueillent des sites universitaires de premier plan, on retrouve la plus forte concentration de populations jeunes (les 18-24 et les 25-39 ans pesant 51 % de la population), la plus importante proportion d'élèves, étudiants ou stagiaires parmi les 15-64 ans (18 %), et la plus grande part de salariés précaires (CDD, Intérim). Assez logiquement au regard de la présence de ces habitants au début de leurs trajectoires dans le monde du travail, ce sont les contextes urbains où le *turnover* résidentiel est le plus élevé – avec près de la moitié des habitants qui ne vivaient pas dans le même logement 5 ans avant – ce qui doit inviter à une grande prudence dans l'interprétation des corrélations issues de données agrégées, en particulier au regard de la mal-inscription de la catégorie des étudiants.

1. Anne Clerval, « Les dynamiques spatiales de la gentrification à Paris : une carte de synthèse », *Cybergeo. European Journal of Geography*, 505, 2010 (en ligne) ; Éric Agrikoliansky, « Paris, 23 avril 2017 : un renouveau des clivages socio-politiques ? », *Métropolitiques*, 5 mai 2017 (en ligne).

2. Christophe Batardy, Jean Rivière, « Nantes, un bastion socialiste partagé entre les votes Macron et Mélenchon », *Métropolitiques*, 28 avril 2017 (en ligne).

3. Cf. l'ouvrage pionnier : Frédéric Bon, Jean-Paul Cheylan, *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988 ; et plus récemment l'article : Joël Gombin, « Marseille, une ville coupée en quatre », *Métropolitiques*, 22 mai 2017 (en ligne).

4. Fabien Escalona, « À Grenoble, Mélenchon capte le vote "rouge-vert" ? », *Métropolitiques*, 8 juin 2017 (en ligne).

5. Sur ces villes parfois qualifiées d'« idéopôles », cf. Fabien Escalona, Mathieu Vieira, « Les idéopôles, laboratoires de la recomposition de l'électorat socialiste », *Notes de la Fondation Jean-Jaurès*, 2015 (en ligne).

Le profil B2 apparaît proche du précédent, si ce n'est que la surreprésentation de J.-L. Mélenchon est cette fois associée à l'abstention, aux bulletins blancs, aux suffrages nuls ainsi qu'aux candidats d'extrême gauche (P. Poutou et N. Arthaud) et d'extrême droite (M. Le Pen et N. Dupont-Aignan). Cette configuration électorale est très présente au sein des villes historiquement ouvrières, situées plus bas dans la hiérarchie urbaine (entre 100 et 200 000 habitants), de sorte que plus d'un tiers des bureaux du Havre, de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Brest, Limoges, Amiens, Metz, Besançon ou Avignon s'y rattachent. Au plan démographique, les habitants de ces bureaux ne se distinguent en rien du reste de la population des grandes villes, mais ils sont moins bien dotés en capital culturel (54 % ne sont pas titulaires du Bac, contre 44 % en moyenne). À l'image de ces niveaux de qualification, ces habitants occupent des positions socioprofessionnelles un peu plus populaires qu'ailleurs, puisque les catégories employés, ouvriers et chômeurs pèsent 42 % de la population de 15-64 ans, contre 35 % en moyenne. Les locataires du parc d'habitat social sont également un peu plus nombreux que dans d'autres contextes urbains.

Les bureaux de la classe B3 comptent par contre plus de propriétaires de leur logement (51 % contre 40 % en moyenne), mais cela renvoie à leur localisation dans les villes de la France méditerranéenne, caractérisée par une forte présence de retraités aisés et par des inégalités sociales très présentes. Le profil B3 – fondé avant tout sur une forte concentration des votes pour M. Le Pen (22 % des inscrits pour seulement 10 % dans les grandes villes étudiées) qui renvoie à un effet régional – représente en effet 70 % des bureaux à Toulon, 63 % à Nice<sup>1</sup>, 53 % à Perpignan, 57 % à Marseille ou 38 % à Nîmes. La part des habitants de plus de 65 ans y atteint 26 %, ce qui explique par effet de génération que les diplômés de l'enseignement supérieur soit un peu moins présents qu'ailleurs. Enfin et au plan des hiérarchies professionnelles, ce profil est proche de la moyenne avec toutefois une sous-représentation des CPIS (-7 points).

Enfin, le groupe B4 se distingue assez nettement des classes B1, B2 et B3 en raison d'un niveau très élevé d'abstention (39 % des inscrits contre 23 % en moyenne) combiné à de légères surreprésentations des voix pour J.-L. Mélenchon, pour l'extrême gauche et l'extrême droite. Il faut d'ailleurs souligner que l'abstention de ces quartiers est assez largement sous-estimée, dans la mesure où leurs habitants sont aussi plus souvent non-inscrits ou mal inscrits<sup>2</sup>, sans parler des composantes étrangères des classes populaires privées du droit de vote<sup>3</sup>. La localisation de ces bureaux dessine en effet les contours des quartiers de grands ensembles de la plupart des grandes villes : arrondissements du Nord de Marseille, marges sud de Lyon contiguës à Vénissieux, quartier du Mirail et de la Reynerie à Toulouse, de la Paillade à Montpellier<sup>4</sup>, de Caucrauville au Havre, etc. Le profil sociologique des bureaux de type C4 est emblématique de celui décrit par les travaux sur les « quartiers » dans la sociologie urbaine française : 37 % d'habitants n'ayant aucun diplôme (et moins de 15 % de détenteurs de titres universitaires) ; 67 % des 15-64 ans qui appartiennent aux catégories des employés, des ouvriers, des chômeurs ou des « autres inactifs » ; et 56 % de locataires du parc social HLM. Autant d'indicateurs qui

1. Stéphane Cadiou, Marie-Ange Grégory, « Nice : la fidélité à droite avant tout ? », *Métropolitiques*, 5 mai 2017 (en ligne).

2. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, Ghislain Gabalda, Xavier Niel, « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale » *Revue française de sociologie*, 57 (1), 2016, p. 17-44.

3. Camille Peugny, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », *Revue française de science politique*, 65 (5), octobre 2015, p. 735-759.

4. Julien Audemard, François Buton, Nicolas Ferran, « (Dé)mobilisations d'entre-deux-tours : analyser les élections locales montpelliéraines à l'échelle du bureau de vote », *Pôle Sud*, 1 (44), 2017, p. 73-95.

permettent de comprendre, dans ces quartiers où les conditions matérielles d'existence se dégradent au gré des alternances politiques, l'éloignement durable vis-à-vis de l'institution électorale<sup>1</sup>.

Cette typologie permet de distinguer plusieurs grands-types de configurations électorales intra-urbaines (l'analyse pouvant être encore affinée en augmentant le nombre de classes pour souligner des nuances internes aux profils établis), de les éclairer sociologiquement et de les cartographier à des échelles fines, mais on peut aussi envisager d'interroger la dimension spatiale entre orientations électorales et structures sociales localisées d'une autre manière.

## Construire des modèles explicatifs à « géographie variable »

Si les analyses précédentes ont un domaine de validité couvrant l'ensemble des grandes villes, on peut faire l'hypothèse que les spécificités locales ou régionales identifiées – l'importance du vote FN dans les villes méditerranéennes (classe B3) ou le niveau très élevé de suffrages pour F. Fillon dans les beaux quartiers de l'Ouest parisien (type A1) – altèrent les relations statistiques établies nationalement, en agrégeant des systèmes de relations propres à chaque ville et qui ne vont pas tous nécessairement dans le même sens. Cette dernière partie propose donc d'insister sur la variabilité spatiale des constats opérés jusque-là ce qui, sans les invalider, permet au contraire de les renforcer en les spécifiant localement.

### Quelle variabilité spatiale des relations statistiques établies ?

Afin d'interroger les variations des corrélations entre comportements électoraux et structures sociales selon les contextes urbains, on a choisi d'interroger la relation entre présence ouvrière et vote pour M. Le Pen, même si le raisonnement théorique vaut bien sûr pour tous les candidats et tous les GSP. Cette relation constitue en effet un objet de controverses dans le champ des électoralistes<sup>2</sup>, au point que l'exploration de la relation entre présence ouvrière et vote FN constitue une sorte de laboratoire empirique pour le renouvellement des approches écologique du vote, qui a par exemple permis de démontrer que « les catégories sociales les plus dominées, à commencer par les ouvriers, sont celles dont le comportement [en termes de vote FN] semble le plus varier dans l'espace »<sup>3</sup>. On a donc calculé, séparément pour chacune des trente-cinq villes, les corrélations entre la localisation du GSP ouvriers et le vote pour M. Le Pen ( $r = 0,54$  selon la figure 1)<sup>4</sup>, puis réalisé la cartographie de ces coefficients de corrélation (figure 7). Cette stratégie d'analyse renvoie à une logique voisine des premières étapes de l'analyse multiniveau, dont les développements récents sont féconds pour la sociologie électorale française<sup>5</sup>.

1. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

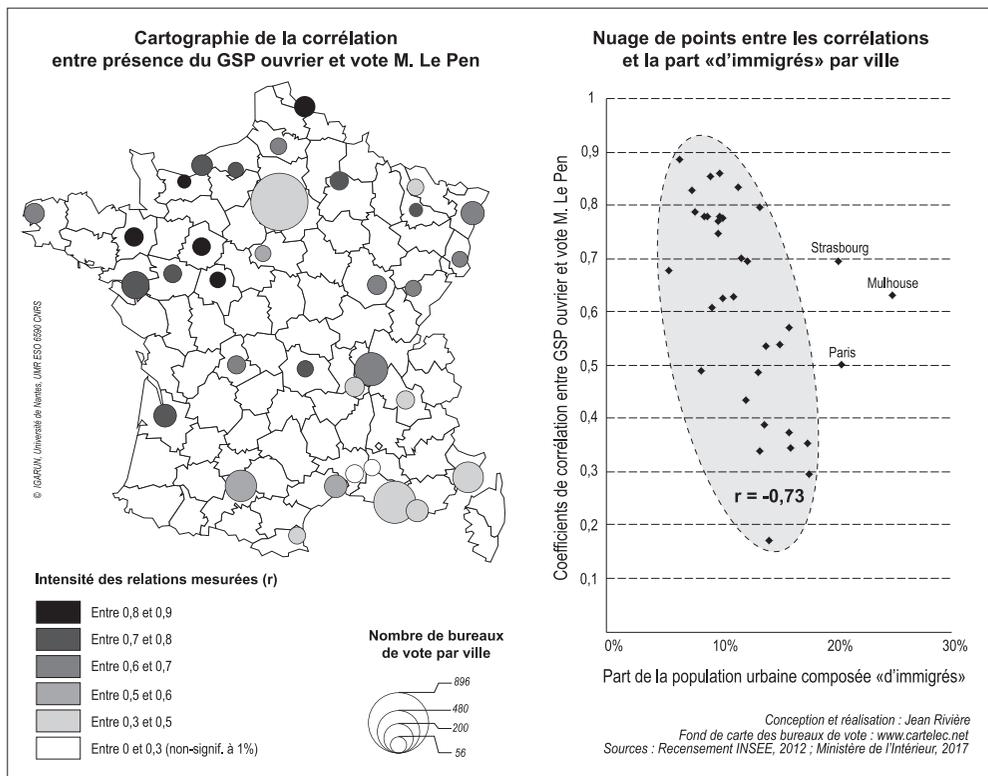
2. G. Mauger, W. Pelletier (coord.), *Les classes populaires et le FN...*, op. cit.

3. Joël Gombin, « Contextualiser sans faire de l'espace un facteur autonome : la modélisation multiniveau comme lieu de rencontre entre sociologie et géographie électorales », *L'espace politique*, 23, 2014 (en ligne).

4. Rappelons ici, une nouvelle fois, que le comportement électoral le plus lié statistiquement à la présence des ouvriers est d'abord l'abstention, avec  $r = 0,64$ .

5. J. Gombin, « Contextualiser sans faire de l'espace un facteur autonome... », art. cité. En ce qu'elle cherche à spécifier des corrélations au niveau d'ensembles meso (les villes) tout en les mesurant au niveau micro (les bureaux de chaque ville), cette démarche d'analyse se rapproche de la phase de la création d'un modèle multiniveaux où on laisse les ordonnées à l'origine varier d'une part, et où on libère les droites d'ajustement en leur permettant de prendre des pentes spécifiques à chaque groupe auxquelles elles s'appliquent d'autre part.

Figure 7. Comprendre les variations géographiques des corrélations entre présence ouvrière et vote FN



Avant toute chose, il convient de préciser que les coefficients de corrélation de la figure 7 ne sont pas *strictement* comparables entre eux, dans la mesure où le test de significativité du  $r$  de Pearson intègre – *via* le nombre de « degrés de liberté » – la population de la série statistique. C'est ainsi qu'un coefficient doit par exemple atteindre 0,33 pour être significatif au seuil de 1 % ( $p < 0,01$ ) à Caen (56 bureaux), mais seulement 0,25 à Saint-Étienne (100 bureaux), voire 0,18 à Nantes (200 bureaux) et même 0,12 à Marseille (480 bureaux). Alors que la logique des tables des valeurs critiques implique que le seuil à atteindre s'abaisse quand le nombre d'individus augmente (autrement dit que la ville compte plus de bureaux), les valeurs des coefficients sont globalement identiques quelle que soit la taille de la ville. On peut donc en déduire – tout en étant prudent au regard des débats contemporains sur les usages des tests de significativité – que les relations statistiques entre votes et structures sociales sont un peu plus intenses quand le rang urbain augmente<sup>1</sup>, le niveau des inégalités

1. Cette idée a déjà été testée dans le cas des villes de la France de l'Ouest, en travaillant sur un éventail plus large dans la hiérarchie urbaine, puisque les villes étaient prises en compte dès 20 000 habitants : Jean Rivière, « Comprendre les configurations électorales internes aux villes de l'Ouest », dans Michel Bussi, Christophe Le Digol, Christophe Voillot (dir.), *Le tableau politique de la France de l'Ouest d'André Siegfried 100 ans après. Héritages et postérités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 183-201.

ou de la ségrégation sociale (qui augmentent généralement avec la taille des villes) étant une piste explicative pour éclairer cette hypothèse<sup>1</sup>.

La cartographie des coefficients de corrélation de la candidate du FN avec la localisation du GSP ouvrier dessine une géographie opposant les villes du Sud-Est à celles du Nord-Ouest, faisant ainsi écho au supposé clivage entre un FN du Nord qui serait plus social, populaire et qui séduirait davantage les ouvriers, et un FN du Sud, identitaire et économiquement libéral, plutôt tourné vers les retraités<sup>2</sup>. Mais cette carte dessine surtout, en creux, celle de la France urbaine qui compte les plus forts taux de populations « originaires » (au sens d'immigrés ou étrangers) de l'autre rive de la Méditerranée, et pourrait indiquer des clivages internes aux mondes ouvriers quant à leurs rapports à l'immigration. Ainsi à l'intérieur de la ville de Marseille, la corrélation entre présence ouvrière et vote FN est assez faible (0,34) mais une analyse multiniveau a démontré que lorsque l'on spécifie l'analyse au niveau des arrondissements municipaux, les relations sont d'intensité et de sens très différents en fonction de la part des immigrés dans le peuplement du quartier<sup>3</sup>. Le nuage de points à droite de la figure 7 tente de tester cette hypothèse pour l'ensemble des bureaux des grandes villes françaises, en croisant pour cela l'intensité de la corrélation entre présence ouvrière et vote Le Pen – l'information cartographiée à gauche de la figure – avec la part de population « immigrée » que compte chaque ville<sup>4</sup>. En écartant de la série trois individus statistiques où la part d'« immigrés » est supérieure à 20 % (Paris comme ville-capitale qui joue un rôle de sas dans les trajectoires migratoires, et les deux villes alsaciennes dont l'histoire frontalière est spécifique), on peut établir une forte corrélation négative ( $r = -0,73$ , significative au seuil de 0,01 %) qui permet de rompre avec le sens commun. Ainsi, dans les villes de l'Ouest (comme Caen, Tours ou Rennes) à faible composante « immigrée », la relation entre présence ouvrière et vote FN est très forte. À l'inverse dans les villes du Sud-Est où la présence « immigrée » est à la fois forte et ancienne, et surtout où les ouvriers sont fréquemment « immigrés » eux-mêmes, la relation entre présence ouvrière et vote FN est faible, voire non significative. Encore faut-il préciser ici que ces villes du bassin méditerranéen et de l'ancien Midi rouge (Nice, Toulon, Marseille, Aix, Avignon, Nîmes, Perpignan) – où les indices de Gini révèlent les inégalités parmi les plus fortes du pays – sont justement celles où la relation entre présence ouvrière et vote pour J.-L. Mélenchon est la plus forte, le candidat de la France insoumise concurrençant la candidate du FN dans les isoloirs.

1. On sait en effet que le niveau d'inégalité dans l'aire urbaine est ainsi, une fois contrôlés les effets de composition sociale, un élément de compréhension du vote FN : J. Gombin, « Contextualiser sans faire de l'espace un facteur autonome... », art. cité.

2. Pour une discussion critique de ce clivage, cf. Joël Gombin, « Les trois visages du vote FN », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015, p. 1-6.

3. « Dans les arrondissements populaires à forte proportion d'immigrés (3<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>), la corrélation entre présence des classes populaires et vote FN est négative : les classes populaires y sont en effet largement issues de l'immigration, ou partagent avec elles certaines sociabilités et caractéristiques, en particulier le rejet de l'extrême droite, perçue comme raciste et dangereuse. Le vote FN y est plutôt le fait de petites classes moyennes « natives ». Dans les arrondissements comprenant peu d'immigrés (comme le 7<sup>e</sup>, le 8<sup>e</sup>, le 12<sup>e</sup>), en revanche, la corrélation entre localisation des classes populaires et vote FN est positive : des ouvriers « natifs » y constituent le socle du vote frontiste » (J. Gombin, « Marseille, une ville coupée en quatre », art. cité).

4. Faute de mieux et conscient des limites d'une telle nomenclature, on s'est également appuyé sur l'indicateur de l'Insee qui définit que « selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. [...] À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restants étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition ».

Il semble donc essentiel de prendre le temps d'observer comment s'actualisent dans les urnes les structures sociales intra-urbaines dans chaque contexte nécessairement singulier.

### S'attarder sur un cas urbain en regardant au-delà de la ville-centre et en désagrégant les GSP

L'objectif de cette dernière sous-partie consiste ainsi à prolonger les raisonnements opérés jusque-là en les appliquant au cas parisien qui constitue, macrocéphalie du système urbain français oblige, la grande métropole par excellence<sup>1</sup>. Afin de gagner en réalisme sociologique, d'une part le périmètre géographique de l'analyse sera élargi, et d'autre part la nomenclature mobilisée pour approcher la structure sociale sera affinée afin de réintroduire la distinction public-privé<sup>2</sup> dans l'analyse. En effet l'un des biais de ce qui précède est qu'en raison de contraintes méthodologiques, les trente-cinq villes étudiées ont été circonscrites aux limites de leurs communes-centres, ce qui les isole de leurs agglomérations et de leurs aires urbaines. Bien que la périurbanisation francilienne déborde largement l'espace de la petite couronne<sup>3</sup>, c'est cette zone qui compte une centaine de communes qui sera analysée. Dans la mesure où on a constaté combien la sociologie spécifique de la capitale – marquée par la concentration de ce que l'Insee appelle les « emplois métropolitains supérieurs » – bridait le pouvoir analytique de la catégorie socio-professionnelle dans sa version limitée aux GSP, on se propose de tester les effets électoraux de la désagrégation de cette nomenclature dans la moitié haute de la stratification sociale, dont la concentration croissante dans les mondes urbains est régulièrement au cœur du débat public. Outre l'ensemble des problèmes techniques inhérents au fait de travailler au niveau des bureaux de vote (encadré 1), cette démarche pose d'autres enjeux spécifiques (encadré 2).

#### Encadré 2. Accéder à une nomenclature fine en contexte intra-urbain

Accéder à de telles données à l'échelle des IRIS implique soit de bénéficier d'une habilitation au secret statistique soit la formulation d'une demande de produit sur mesure (PSM) auprès de l'Insee, en passant par le centre Quételet. C'est cette option qui a été choisie, mais l'Insee limite le nombre de modalités de variables à douze et procède, pour des raisons de secret statistique, à la mise à blanc des cases qui ne comptent pas un nombre suffisant d'individus. Pour s'adapter à ces deux règles, la demande formulée a consisté à partir de la nomenclature de la PCS en 24 postes (inutilisable pour préserver la robustesse statistique à cette échelle avec le recensement rénové) pour proposer 12 postes en espérant limiter le nombre de cases mises à blanc. Malgré tout et sur les 2 752 IRIS que comptent Paris et sa petite couronne, 666 IRIS ont été mis à blanc (soit 25 % du total). Ces IRIS sont localisées dans toutes les zones de l'espace étudié, même si la mise à blanc de nombreux IRIS des 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements parisiens altère très certainement les corrélations en les minorant assez fortement. Que les membres du centre Quételet (et notamment Alexandre Kych et Benoît Tudoux) soient ici remerciés pour leur disponibilité et leur travail qui ont permis l'acquisition des données. De plus, les données

1. La capitale française a fait l'objet d'analyses électorales intra-urbaines régulières : F. Goguel, « Structures sociales... », art. cité ; J. Ranger, « Droite et gauche... », art. cité ; J. Rivière, « Vote et géographie... », art. cité ; L. Russo, L. Beauguitte, « Aggregation Level Matters... », art. cité ; L. Beauguitte, N. Lambert, « L'HyperAtlas électoral... », art. cité ; A. Jardin, « Le vote intermittent... », art. cité ; É. Agrikoliansky, « Paris, 23 avril 2017... », art. cité.

2. François de Singly, Claude Thélot, *Gens du public, gens du privé. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

3. Martine Berger, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*, Paris, CNRS Éditions, 2004 ; Edmond Préteceille, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 62 (2), 2006, p. 69-93.

de 174 IRIS se sont avérées inutilisables car on ne disposait pas du découpage en bureaux de vote des communes correspondantes. Au total, les analyses qui suivent portent sur 1911 IRIS (soit 69 % de l'ensemble) dans lesquels les résultats électoraux collectés à l'échelle des bureaux de vote ont été répartis, car la ventilation des données Insee issues du PSM dans la trame géographique des bureaux de vote auraient été trop périlleuse en termes de fiabilité. L'échelle de l'IRIS est globalement du même ordre de grandeur que celle du bureau de vote, quoiqu'un peu moins fine, l'espace étudié comptant 2 752 IRIS contre 3 347 bureaux.

Précisons qu'en raison de sa lourdeur, cette démarche initiée dans le cadre de l'ANR CARTELEC<sup>1</sup> n'a pu être reconduite à l'occasion du scrutin présidentiel de 2017 qui fait l'objet de ce numéro thématique. Pour autant, le même raisonnement pourrait bien entendu y être appliqué. Plus fondamentalement, cet article espère contribuer aux débats théoriques et méthodologiques du champ de l'analyse électorale au-delà de la seule conjoncture de 2017, c'est pourquoi il a semblé pertinent de proposer au lecteur ce décrochage temporel.

Trois cas de figure apparaissent et viennent encore nuancer encore les constats posés jusque-là (figure 8). Assez marginal mais intéressant, le premier cas de figure correspond à la situation où la corrélation est plus élevée pour un GSP que pour les CS qu'elle rassemble. C'est notamment le cas pour les votes en faveur de F. Bayrou et de D. Voynet. Ces deux candidats proches du centre de l'offre électorale bénéficient donc des effets cumulatifs de la localisation résidentielle de deux CS aux comportements qui semblent voisins (par exemple pour F. Bayrou :  $r = 0,60$  avec la présence des cadres du public et  $0,72$  avec la présence de ceux du privé), sachant que la corrélation entre la distribution de ces deux fractions du monde des cadres est elle-même de  $0,65$  dans l'espace étudié. Le deuxième cas de figure renvoie à l'existence d'écart importants entre les corrélations de deux fractions de GSP, sans toutefois que le signe des coefficients ne s'inverse. Le coefficient du GSP se situe alors en position intermédiaire entre ceux de ses CS, et se trouve en quelque sorte « moyennisé » par la coexistence de comportements différents en son sein. L'exemple le plus emblématique est sans conteste la corrélation de  $0,51$  entre le vote Sarkozy et la présence du GSP des CPIS, qui masque l'écart entre la fraction des cadres du public ( $0,19$ ) et celle des cadres des entreprises ( $0,64$ ). On peut faire l'hypothèse qu'en 2017 et dans le cas parisien, la même démarche aurait permis de faire ressortir de très fortes corrélations entre la localisation des cadres du privé et les suffrages portés sur les candidatures de F. Fillon et E. Macron. Quoique moins tranchés, les exemples des corrélations entre la présence des CS du GSP3 et le vote Voynet, ou des CS du GSP4 avec le vote Buffet, correspondent aussi à cette situation. Enfin, le troisième cas de figure désigne toujours l'existence d'écart importants entre les corrélations de deux fractions de CS, mais avec une inversion du signe des coefficients ! Et c'est toujours un clivage interne au monde des cadres qui ressort le plus nettement puisque la corrélation de  $-0,25$  entre le vote Royal et la présence du GSP3 occulte en réalité le comportement

1. Le programme de recherche CARTELEC associant des chercheurs en géographie et en science politique a permis de constituer une base de données associant les résultats des scrutins de la séquence électorale 2005-2010 avec des indicateurs sociaux issus de la statistique publique (Insee, direction générale des Impôts, Caisses d'allocations familiales) à l'échelle des bureaux de vote des agglomérations urbaines françaises. La base de données utilisée dans cette dernière sous-partie a ainsi été construite dans le cadre d'un travail collectif impliquant : Laurent Beauguitte, Sébastien Bourdin, Michel Bussi, Bruno Cautrès, Céline Colange, Sylviano Freire-Diaz, Anne Jadot, Jean Rivière et Luano Russo.

**Figure 8. Évolution des corrélations lors du passage du GSP à la PCS (regroupée) dans la moitié supérieure de la stratification sociale (premier tour du scrutin présidentiel de 2007)**

| GSP    | CS à 2 chiffres regroupées  | Abstention | Blancs/nuls | Schiwardi | Laguillier | Besancenot | Bové  | Buffet | Royal | Voynet | Bayrou | Sarkozy | De Villiers | Nihous | Le Pen |
|--------|---|------------|-------------|-----------|------------|------------|-------|--------|-------|--------|--------|---------|-------------|--------|--------|
| GSP1+2 | « Petits indépendants »<br>(11+21+22)   | -0,18      | -0,29       | -0,08     | -0,24      | -0,28      | -0,12 | -0,17  | -0,26 | 0,11   | 0,10   | 0,30    | 0,07        | -0,05  | -0,08  |
|        |   | -0,32      | -0,34       | -0,14     | -0,41      | -0,44      | -0,20 | -0,28  | -0,29 | 0,03   | 0,23   | 0,43    | -0,03       | -0,16  | -0,32  |
| GSP3   | « Gros indépendants » (23-31)<br>« Cadres de la FP, prof. intel.<br>et art. » (32)                              | -0,30      | -0,28       | -0,13     | -0,37      | -0,40      | -0,18 | -0,26  | -0,23 | -0,01  | 0,22   | 0,38    | -0,05       | -0,15  | -0,32  |
|        |   | -0,55      | -0,45       | -0,14     | -0,48      | -0,56      | 0,00  | -0,40  | 0,09  | 0,42   | 0,60   | 0,19    | -0,19       | -0,24  | -0,65  |
| GSP4   | « Cadres des entreprises » (36)<br>« Prof. interm. du public » (41)<br>« Prof. interm. du privé »<br>(46+47+48) | -0,70      | -0,51       | -0,25     | -0,63      | -0,77      | -0,38 | -0,57  | -0,43 | 0,28   | 0,74   | 0,51    | -0,06       | -0,19  | -0,69  |
|        |   | -0,23      | -0,05       | 0,19      | 0,08       | 0,06       | 0,19  | -0,01  | 0,08  | 0,46   | 0,31   | -0,14   | 0,15        | 0,14   | 0,00   |
|        |   | -0,33      | -0,16       | 0,16      | -0,01      | -0,07      | 0,12  | -0,15  | 0,00  | 0,55   | 0,43   | -0,03   | 0,16        | 0,15   | -0,06  |
|        |   | -0,31      | -0,19       | 0,09      | -0,07      | -0,15      | 0,04  | -0,21  | -0,06 | 0,47   | 0,40   | 0,06    | 0,13        | 0,12   | -0,08  |

Les valeurs en gras sont significatives au seuil de 1 %, les cases en gris indiquent les corrélations positives et significatives.

opposé des deux CS distinguées ici : -0,43 avec les cadres du secteur privé et 0,09 avec les cadres du public. Là encore, une application au cas de la candidature de B. Hamon serait intéressante. Sur le même mode mais de manière moins marquée, la relation entre les deux composantes du GSP3 et le vote Bové, entre les deux fractions du GSP4 et le vote Sarkozy, ou entre les « petits » et les « gros » indépendants et le vote De Villiers sont aussi affectées par le même phénomène.

En dernière analyse et si on a pu établir que la localisation des couches moyennes supérieures et des classes supérieures dans l'espace de la petite couronne correspond à l'implantation des candidats du centre et de la droite, il apparaît que chaque GSP est caractérisé par des clivages internes plus ou moins saillants. C'est ainsi qu'au sein du GSP3, les IRIS accueillant des proportions importantes de cadres du public penchent un peu plus vers le centre-gauche, tandis que les quartiers urbains marqués par la présence des cadres des entreprises sont plus fortement corrélés avec les votes Bayrou et Sarkozy. Pour ce qui est des nuances propres aux professions intermédiaires, l'implantation spatiale des fractions du monde de l'éducation, de la santé et du travail social est ponctuellement corrélée avec les candidats de gauche (l'analyse de la candidature de J.-L. Mélenchon avec cette nomenclature serait riche). Enfin et au sein des travailleurs indépendants, la géographie des « petits » (agriculteurs, artisans et commerçants) est un peu moins corrélée avec les scores de la droite et parfois un peu plus avec l'extrême droite que la géographie des « gros » (chefs d'entreprises, professions libérales).

\*  
\* \*

Au total, la stratégie d'analyse proposée consiste bien à contextualiser l'analyse plutôt qu'à isoler des effets contextuels au sens des travaux anglo-américains, comme le déplore Julien Audemard dans un récent article théorique tout à fait stimulant<sup>1</sup>. Si cette critique est recevable, elle nous semble tout de même discutable pour deux raisons. La première est que, de manière habituelle dans le dialogue interdisciplinaire, une partie de l'incompréhension vient du vocabulaire, ici dans le champ des électoralistes. Si, chez les politistes, la signification du terme « contexte » semble renvoyer étroitement à des collectifs sociaux (groupes de pairs notamment) dans l'esprit de l'approche initiée par Paul Lazarsfeld, le terme est utilisé chez les géographes au sens de « contexte » local (qui est aussi inséparablement un contexte social) – qui plus est dans un cadre disciplinaire où la référence aux approches « écologiques » et

1. « L'analyse n'est alors pas proprement contextuelle dans la mesure où les phénomènes étudiés ne sont pas présentés comme étant fonction de l'interaction sociale. D'aucuns pourrait déceler en cela la marque d'une prudence dans l'interprétation des données disponibles : comme nous l'avons déjà évoqué, dans le cadre de la tradition écologique, parce que l'analyse est réalisée à un niveau agrégé, les effets de l'interaction sociale ne peuvent faire que l'objet d'hypothèses qui ne sont pas soutenues par des éléments de preuve empirique directs. Cependant, si, dans ce cadre, l'hypothèse contextuelle peut être considérée comme infondée empiriquement, celle consistant à dire que l'existence de variations spatiales dans les corrélations entre caractéristiques démographiques et votes traduirait d'abord des effets de position sociale ou des mécanismes d'évaluation proprement individuels ne l'est pas moins. Non pas qu'elle soit irrecevable : il est possible que si un ouvrier du Nord de la France vote différemment d'un ouvrier de l'Est ou du Sud, c'est tout simplement parce que la catégorie d'ouvrier renvoie selon les territoires à des réalités statutaires ou positionnelles différentes sans que les contextes interactionnels soient quant à eux très différents ou, tout du moins, électoralement décisifs. Mais, puisque la méthode reste la même, on ne peut considérer qu'elle soit empiriquement mieux fondée que l'hypothèse contextuelle » (Julien Audemard, « De quoi le contexte est-il le nom ? Critique de l'usage de la notion de contexte en sociologie électorale », *Revue française de science politique*, 67 (2), avril 2017, p. 271-289, dont p. 284).

« environnementales » serait l'occasion d'autres malentendus, cette fois avec la branche physique de la géographie. Au-delà des flottements sémantiques, la seconde raison pour laquelle la critique peut sembler injuste est que ce recours aux données agrégées doit être pensé dans un « double contexte de remise en question du potentiel heuristique du concept de classe sociale dans l'explication des comportements électoraux et du développement de schémas concurrents centrés autour du concept de rationalité individuelle », comme le note J. Audemard lui-même<sup>1</sup>.

Dans ce double contexte, la critique adressée à l'usage des données agrégées nous semble manquer en partie sa cible, car contrairement à ce qui prévaut parfois dans le champ des électoralistes où le « paradoxe de Robinson »<sup>2</sup> a souvent été mobilisé comme épouvantail pour discréditer l'analyse écologique – vue essentiellement au prisme de la « fallace » du même nom pour mieux imposer le recours aux données individuelles pourtant affectées par la fallace atomistique<sup>3</sup> – cet article montre qu'il n'y a pas de fatalité à ce que des corrélations statistiques atteignent des valeurs élevées lorsque l'on travaille au niveau géographique le plus fin<sup>4</sup>. Or le niveau très élevé atteint par certaines corrélations (établies sur plusieurs milliers d'individus statistiques) permet justement de rappeler qu'au sein de mondes urbains traversés par de fortes inégalités, la notion de vote de classe est loin d'être périmée :  $r = 0,81$  entre la présence des CPIS et le vote E. Macron ;  $0,76$  entre la présence d'habitants sans-diplômes et l'abstention ;  $0,63$  entre la présence des employés et le vote M. Le Pen ; ou encore  $0,57$  entre la présence des travailleurs indépendants et le vote F. Fillon. Il en ressort la nécessité de prendre le temps d'observer l'encastrement social des choix électoraux dans les espaces locaux où les votes ont lieu et prennent sens, car les bases économiques régionales et urbaines produisent des configurations sociales spécifiques qui peuvent, tout comme les histoires politiques locales, s'écarter sensiblement des tendances nationales en matière d'alignements électoraux (voire produire des sous-systèmes explicatifs locaux se neutralisant entre eux, empêchant la mise au jour de relations statistiques nationales). On a enfin tenté de montrer qu'en réalisant un travail de désagrégation des GSP pour construire des catégories analytiques (un peu) plus fines, ces corrélations spécifiées localement pouvaient encore être affinées, de sorte que le recours à des espaces sociaux multidimensionnels (intégrant l'âge, le niveau de diplômes, le statut des actifs, etc.) pour éclairer les espaces électoraux propres à chaque ville permet de proposer une analyse des votes de classes qui « paradoxalement, doit s'éloigner des prémisses de l'inventeur du concept pour préserver l'utilité de ce dernier »<sup>5</sup>.

1. J. Audemard, *ibid.*, p. 282.

2. William Sidney Robinson, « Ecological Correlations and the Behavior of Individuals », *American Sociological Review*, 15 (3), 1950, p. 351-357.

3. D. Derivry, M. Dogan, « Religion, classe et politique en France... », art. cité.

4. L. Russo, L. Beauquitte, « Aggregation Level Matters... », art. cité.

5. P. Lehingue, *Le vote...*, art. cité, p. 254. Ce dernier renvoie à la citation suivante – extraite de Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001 – pour appuyer son propos : « Les insuffisances de la théorie marxiste des classes, et notamment son incapacité à rendre compte de l'ensemble des différences objectivement attestées, résultent du fait qu'en réduisant le monde social au seul champ économique, [...] elle ignore du même coup [...] toutes les oppositions qui structurent le champ social et qui sont irréductibles à l'opposition entre propriétaires et non-propriétaires de moyens de production économique ; elle donne ainsi un monde social unidimensionnel, simplement organisé autour de l'opposition entre les deux blocs (une des questions majeures devenant la limite entre les deux blocs) ». Je remercie d'ailleurs Patrick Lehingue pour sa relecture attentive de cet article.

---

**Jean Rivière**

---

**Jean Rivière** est maître de conférences à l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'Université de Nantes. Rattaché à l'équipe « Espaces et sociétés » (UMR ESO 6590 du CNRS), ses recherches s'inscrivent dans le champ de la géographie sociale et sont centrées sur l'étude de la dimension spatiale des inégalités et des rapports de pouvoir. Ses travaux articulent les recompositions sociologiques en cours dans les mondes (péri)urbains avec les comportements électoraux qui s'y expriment. Il a récemment coordonné les dossiers thématiques « Élections présidentielles : les votes des grandes villes françaises au microscope », *Métropolitiques*, 2017, et « Géographie et sociologie électorales : duel ou duo ? », *L'espace politique*, 2014. Il tente plus largement de construire des ponts entre géographie, sociologie et science politique dans le champ de l'analyse électorale (IGARUN, Université de Nantes, Campus du Tertre, BP 81 227, 44312 Nantes cedex 3, <Jean.Riviere@univ-nantes.fr>).

## Annexe. Les profils sociologiques moyens des groupes de la typologie électorale

|                                     | A1   | A2   | A3   | B1   | B2   | B3   | B4   | Moy. |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| % 18-24 ans                         | 14,1 | 17,0 | 16,5 | 21,2 | 16,4 | 11,4 | 16,1 | 16,7 |
| % 25-39 ans                         | 24,6 | 24,7 | 32,8 | 30,1 | 27,2 | 23,1 | 27,5 | 27,5 |
| % 40-54 ans                         | 22,9 | 21,1 | 21,6 | 20,6 | 22,3 | 24,4 | 24,1 | 22,1 |
| % 55-64 ans                         | 14,6 | 14,0 | 12,5 | 11,9 | 13,7 | 15,3 | 13,9 | 13,5 |
| % 65-79 ans                         | 15,1 | 14,4 | 11,1 | 10,5 | 13,2 | 16,7 | 12,9 | 13,1 |
| % 80 ans ou plus                    | 8,7  | 8,8  | 5,6  | 5,6  | 7,2  | 9,1  | 5,5  | 7,1  |
| % Sans diplôme                      | 8,3  | 9,9  | 9,2  | 13,5 | 18,6 | 19,1 | 36,6 | 16,1 |
| % CEP                               | 2,7  | 6,1  | 4,3  | 5,9  | 8,3  | 8,9  | 7,8  | 6,7  |
| % BEPC                              | 3,6  | 5,6  | 4,3  | 5,2  | 6,0  | 7,2  | 5,7  | 5,6  |
| % CAP-BEP                           | 5,3  | 13,9 | 9,4  | 14,8 | 20,9 | 20,6 | 21,9 | 16,3 |
| % BAC                               | 14,7 | 17,2 | 14,6 | 16,6 | 16,5 | 17,7 | 13,4 | 16,2 |
| % Bac + 2                           | 12,2 | 15,9 | 14,5 | 15,6 | 13,2 | 12,5 | 7,4  | 13,6 |
| % Bac + 3 et plus                   | 53,2 | 31,4 | 43,7 | 28,4 | 16,6 | 14,0 | 7,2  | 25,6 |
| % AACCE                             | 5,3  | 3,6  | 3,1  | 2,5  | 2,5  | 3,8  | 2,0  | 3,0  |
| % CPIS                              | 34,1 | 20,5 | 30,6 | 17,5 | 10,4 | 9,6  | 3,5  | 16,6 |
| % Prof. Inter.                      | 12,8 | 18,1 | 17,2 | 17,3 | 16,0 | 16,4 | 8,5  | 16,0 |
| % Employés                          | 10,6 | 14,2 | 12,2 | 15,2 | 18,1 | 20,1 | 15,9 | 15,8 |
| % Ouvriers                          | 2,7  | 5,9  | 4,4  | 7,3  | 11,1 | 9,9  | 13,8 | 8,3  |
| % Chômeurs                          | 6,9  | 8,6  | 8,5  | 10,9 | 12,4 | 10,6 | 18,9 | 11,1 |
| % Étudiants, stagiaires             | 16,5 | 16,6 | 14,8 | 17,8 | 13,7 | 11,3 | 13,1 | 14,9 |
| % Préretraités et retraités         | 3,8  | 6,1  | 4,1  | 4,8  | 6,5  | 7,5  | 5,9  | 5,7  |
| % Autres inactifs                   | 7,4  | 6,3  | 5,0  | 6,6  | 9,2  | 10,8 | 18,4 | 8,6  |
| % Indépendants                      | 23,3 | 14,8 | 14,5 | 10,7 | 8,7  | 11,8 | 7,6  | 11,9 |
| % Salariés stables (fonct., CDI)    | 65,4 | 70,4 | 69,7 | 70,3 | 74,0 | 75,4 | 71,3 | 71,6 |
| % Salariés précaires (CDD, Intérim) | 11,3 | 14,8 | 15,7 | 19,0 | 17,3 | 12,7 | 21,1 | 16,5 |
| % Là moins 2 ans                    | 14,4 | 17,9 | 16,9 | 19,8 | 16,7 | 12,5 | 13,2 | 16,5 |
| % Là 2-4 ans                        | 23,9 | 25,5 | 25,4 | 26,9 | 25,4 | 22,0 | 24,1 | 25,1 |
| % Là 5-9 ans                        | 20,1 | 18,3 | 19,6 | 18,4 | 19,3 | 19,1 | 21,1 | 19,2 |
| % Là + 10 ans                       | 41,6 | 38,3 | 38,0 | 34,9 | 38,7 | 46,4 | 41,6 | 39,2 |
| % Propriétaires                     | 46,5 | 48,3 | 39,0 | 34,9 | 39,5 | 50,6 | 21,9 | 40,2 |
| % Locataires du parc privé          | 43,2 | 39,3 | 44,6 | 41,6 | 31,8 | 30,1 | 20,9 | 36,0 |
| % Locataires du parc HLM            | 3,5  | 9,7  | 12,2 | 21,2 | 26,7 | 16,4 | 55,9 | 21,1 |
| % Logés gratuitement                | 6,8  | 2,7  | 4,2  | 2,3  | 1,9  | 2,9  | 1,3  | 2,7  |